

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 128 (2012)

Artikel: Les bronzes en contexte palafittique sur les rives du Léman et des Trois-Lacs (Suisse occidentale)
Autor: Fischer, Viktoria
Kapitel: 2: Présentation du sujet de recherche
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835828>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chapitre 2 Présentation du sujet de recherche

2.1 Questionnement initial

Les abondantes collections d'objets en bronze provenant des stations lacustres suisses, notamment de Suisse occidentale, sont renommées et fréquemment citées dans la littérature archéologique. Cependant, à l'exception des monographies consacrées aux fouilles récentes, la plupart des ouvrages se limitent à la publication de planches de mobiliers ou à des références vagues au domaine des palafittes suisses, lorsque ceux-ci sont mentionnés dans le cadre de problématiques diverses. Ce bilan a confirmé la nécessité d'entreprendre ce travail, qui vise à une meilleure connaissance des établissements littoraux au travers de l'étude de leur mobilier métallique.

Dans le cadre de cette recherche, nous dressons une image aussi précise et complète que possible des grandes quantités d'objets en bronze présents sur les rives des lacs de Suisse occidentale durant le Bronze final, en nous fondant sur un corpus d'étude significatif. Celui-ci est caractérisé au cours du temps, afin de dégager l'évolution de la « consommation » des objets métalliques dans les palafittes de la zone d'étude, dans la région du Léman et des Trois-Lacs. La consommation, qui désigne l'utilisation des objets en bronze, est abordée ici par l'étude de grandes séries de pièces découvertes dans la zone littorale. Cette consommation est à la fois économique, puisque les objets en bronze possèdent une valeur d'échange et représentent une quantité de métal, et sociale. La valeur sociale des objets en bronze a été montrée par de nombreuses études¹. Toutes les activités humaines n'étant pas également représentées par des objets en bronze, car beaucoup d'entre elles étaient effectuées à l'aide d'objets en silex ou en bois, le mobilier métallique était réservé à l'élite, notamment aux guerriers, aux artisans et aux femmes de haut rang. Par conséquent, les objets en bronze portent tous une valeur sociale : ils attestent d'un statut social de leur possesseur et illustrent ses activités et sa place dans la hiérarchie (Bradley 1990 p. 83, Gauthier 2005 pp. 87-88).

Ce travail aborde, en premier lieu, les circonstances qui expliquent la présence des bronzes des palafittes sur les rives, puis les motivations qui se trouvent derrière ce phénomène : pourquoi les bronzes des palafittes n'ont-ils pas été récupérés ? Pourquoi ces objets, à la fois produits finis utilisables, échangeables et réserves de métal, ont-

ils été exclus des réseaux de circulation² du bronze ? Pour appréhender les motivations des gens du Bronze final à abandonner leurs objets métalliques dans la zone littorale, nous faisons appel à la catégorie des dépôts³, car certaines collections palafittiques renferment des ensembles clos comparables. Les dépôts terrestres enfouis ou immergés représentent une pratique répandue à l'âge du Bronze en Europe. Leurs interprétations, souvent discutées, se partagent entre les domaines rituel et profane (Bradley 1990, Hansen 1991, Pennors 2004a, 2004b).

Le corpus de plus de 17000 objets dont nous disposons offre un potentiel de connaissance unique à exploiter. Aux côtés des analyses quantitatives et qualitatives « classiques », la mise en place d'une démarche spécifique s'avère nécessaire pour mener à bien l'étude, puisque ce corpus est hétérogène : il se partage entre collections récoltées au XIX^e siècle et ensembles découverts lors de fouilles dans la seconde moitié du XX^e siècle. Les informations disponibles, comme les datations ou les données contextuelles, sont donc de qualités inégales.

2.2 Contexte spatio-temporel du phénomène palafittique

2.2.1 Cadre général

2.2.1.1 Géographie et géologie

Pour caractériser le type d'établissement que représentent les habitats palafittiques du point de vue géographique et géologique, nous retenons les définitions proposées par P. Corboud, selon lesquelles les habitats palafittiques sont « des sites d'établissement humain qui ont été construits et occupés sur un terrain proche de l'eau ou dans la zone de fluctuation du niveau des eaux » et dont « les caractéristiques des constructions et les modalités d'occupation sont influencées par la proximité de l'eau et la variation de son niveau » (Corboud 2001 p. 130).

Les palafittes européens appartiennent tous à la zone tempérée continentale, qui correspond à la zone circumalpine, où les variations saisonnières du niveau des eaux des lacs et des rivières sont directement influencées par la fonte des neiges. Les lacs, les tourbières et les zones humides colonisées par

1 Citons, par exemple, les études ethnologiques de M. Mauss (Mauss 1950, rééd. 2008) ou d'A.-M. et de P. Pétrequin (Pétrequin et Pétrequin 2006).

2 Les objets en bronze n'étaient plus disponibles pour les populations : ils n'étaient ni utilisés, ni recyclés.

3 Objets enfouis ou immergés intentionnellement (Hochuli 1998b, Gauthier 2005).

les villages palafittiques se situent dans des bassins versants alimentés par les glaciers alpins, soit en territoire suisse, français, allemand, autrichien, italien du Nord⁴ et slovène (Fig. 1).

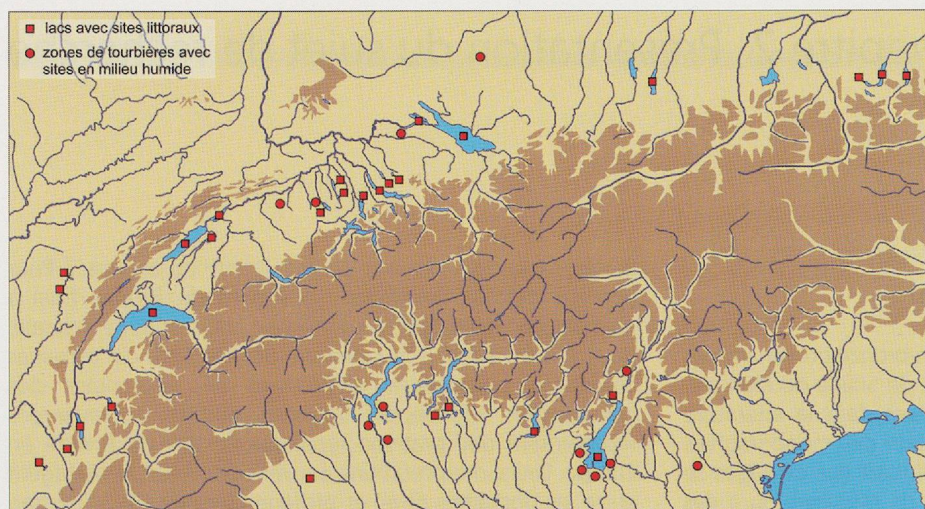


Figure 1 : Carte de répartition des palafittes dans le domaine circumalpin (Corboud 2001 p. 132, fig. 2).

Grâce à son contact direct ou indirect avec l'eau, ce type d'habitat se caractérise par une excellente conservation des vestiges, même organiques. Les structures en bois ainsi préservées peuvent être soumises à une datation par dendrochronologie, méthode permettant de dater avec précision l'abattage des arbres et la réfection des constructions. Par conséquent, elle permet également de déterminer des intervalles temporels fiables pour l'occupation des habitats littoraux.

2.2.1.2 Chronologie

Le phénomène palafittique propre à la zone circumalpine se développe, d'une manière discontinue, sur plus de trois millénaires. En Suisse, ce type d'habitat apparaît au Néolithique moyen, vers 4300 av. J.-C., avant d'être définitivement abandonné à la fin de l'âge du Bronze, peu avant 800 av. J.-C. Il existe trois phases majeures d'occupation des rives : du Néolithique moyen au Néolithique final (4300-2400 av. J.-C.), de la fin du Bronze ancien au premier siècle du Bronze moyen (1800-1500 av. J.-C.) et à la fin du Bronze final (1050-800 av. J.-C. ; Kaeser 2004a)⁵.

2.2.2 Pourquoi s'établir en zone littorale ?

2.2.2.1 Avantages et désavantages

En comparaison avec les établissements sur terre ferme, les habitats littoraux peuvent laisser penser que le cadre de vie qu'ils offrent est inconfortable, voire insalubre. L'humidité permanente ainsi que les inondations occasionnelles constituent à l'évidence des obstacles à la circulation, affectent la durée de vie des maisons et demandent un investissement considérable en main-d'œuvre et en matière

première pour la réfection des structures et la stabilisation des zones de passage. Les villages palafittiques occupent, de plus, une position marginale par rapport aux ressources de l'arrière-pays. Cette situation implique des pertes de temps considérables pour aller chercher le bois ou pour se rendre dans les zones de cultures, de pâturage, de chasse ou de cueillette.

Le premier avantage évident de l'établissement en zone littorale est l'emplacement privilégié sur les voies de communication fluvio-lacustres dans un paysage forestier encore largement fermé. En plus de cela, les franges littorales sont des territoires très diversifiés au niveau de la flore et de la faune et elles offrent un accès garanti et facilité à l'eau et aux produits de la pêche. Leur sol constitué de sédiments plastiques, imprégnés d'humidité, permet d'enfoncer aisément les pieux des maisons sans devoir creuser des fossés d'implantation.

En résumé, à l'exception de la plasticité des sols en zone humide, les autres avantages pourraient également se présenter si les villages étaient établis quelques dizaines ou centaines de mètres en retrait des zones inondées ou gorgées d'eau (Kaeser 2004a). Comment expliquer alors que les hommes aient choisi de s'établir dans la frange littorale ?

2.2.2.2 Contraintes écologiques ou sociales ?

Contraintes écologiques

Au nord des Alpes, la fluctuation des lignes de rivage peut être mise en parallèle avec les mouvements glaciaires. En simplifiant la réalité, à une régression lacustre correspond une période de sécheresse relative, caractérisée par un retrait glaciaire (Magny 1992). Cette variation du niveau des eaux constitue une contrainte écologique forte, qui doit avoir directement influencé le peuplement de la zone littorale. Ainsi, le phénomène palafittique présente les mêmes discontinuités dans le temps, à quelques exceptions près, sur l'ensemble des sites du pourtour alpin (voir § 2.2.1.2). Ces lacunes d'occupation, qui sont globalement contemporaines des épisodes de refroidissement et de transgression lacustre, persistent malgré l'accumulation des données dendrochronologiques. Elles traduisent donc bien une réalité.

Les raisons de l'occupation des rives demeurent complexes, alors que leur désertion, dans la plupart des cas, paraît être causée par une remontée relativement rapide du niveau de l'eau lors de stades de dégradation climatique, caractérisés par une baisse de température et un accroissement conséquent de la pluviosité (Magny 1992, Kaeser 2004a). Cette remontée des eaux est matérialisée sur les sites archéologiques par la présence de couches de sédiments lacustres stériles (Corboud 2001). Il faut cependant nuancer le rôle des facteurs écologiques et climatiques dans l'abandon des rives lacustres. En effet, la désertion de la zone littorale après 2400 av. J.-C., au Néolithique final, intervient lors d'une phase d'amélioration climatique marquée (Magny 2006).

4 Les « terramare » d'Italie du nord, habitats fortifiés établis sur des terrains régulièrement inondés par les cours d'eau, sont exclues de la catégorie des habitats palafittiques (Corboud 2001 pp. 131-132).

5 La date retenue pour l'abandon définitif des rives des lacs de Suisse occidentale, soit 800 av. J.-C., est discutée au § 2.3.3.

Dans un premier temps, en mettant de côté les pressions démographiques et sociales, les facteurs écologiques et climatiques paraissent pouvoir expliquer l'établissement de l'homme en bordure des lacs, puisque l'étendue de la zone géographique concernée est vaste. Les phases d'occupation sont alors à mettre en relation avec des phases de régression lacustre, c'est-à-dire avec des périodes de basses eaux et de sécheresse relative (Fig. 2).

Contraintes sociales

Des facteurs sociaux paraissent aussi avoir joué un rôle déterminant dans l'établissement de l'homme sur les rives lacustres. Ainsi, l'apparition des premiers villages littoraux au Néolithique coïncide avec la mise en culture régulière des piémonts et des plateaux périalpins (Kaeser 2004a). En effet, d'après des études paléoenvironnementales, les terres cultivées jusqu'alors n'auraient plus suffi à nourrir une population en pleine croissance (Brombacher 1995, Richoz et Haas 1995). L'habitat palafittique aurait été adopté afin de trouver un nouvel équilibre, se fondant sur la diversité écologique offerte par la frange littorale, sur l'exploitation de plus grandes surfaces par la mise en culture régulière des piémonts et des plateaux périalpins, ainsi que sur la mise en place d'un nouveau réseau local d'échanges. Une fonction défensive des villages palafittiques est également envisageable (Barbier et al. 1981, Pétrequin 1984). Une pression démographique forte accroît la compétition, les risques de conflit et expliquerait, d'une part, l'implantation de ces villages sur un terrain dégagé mais peu praticable et, d'autre part, la présence de palissades à rôle dissuasif. Parallèlement à l'établissement littoral, les sites terrestres sont de plus en plus fréquemment fortifiés et l'occupation des refuges d'altitude apparaît, ce qui semble corroborer cette hypothèse (Hasenfratz et Gross-Klee 1995, Kaeser 2004a).

Contraintes écologiques et sociales

Pour modérer l'opposition entre ces deux modèles, « écologique » et « social », P. Corboud formule le postulat suivant : « ...l'habitat préhistorique en milieu littoral peut être motivé par des raisons et/ou des contraintes très variées et probablement complexes, dont il serait hasardeux de n'en choisir qu'un seul type et de l'étendre à l'ensemble des villages littoraux du domaine circumalpin » (Corboud 2001 p. 138).

En résumé, l'établissement de l'homme en milieu humide ainsi que l'abandon de celui-ci sont vraisemblablement dus à plusieurs facteurs, entre choix culturels et contraintes environnementales. Par conséquent, l'abandon définitif des villages littoraux peu avant 800 av. J.-C.⁶ s'explique vraisemblablement par un ensemble de changements socio-

économiques. Ceux-ci auraient été entraînés, d'une part, par une détérioration progressive des conditions climatiques menant à une hausse du niveau des lacs et, d'autre part, peut-être par une crise dans l'approvisionnement du cuivre⁷ et par le développement de la technologie du fer, qui aurait été lié à l'arrivée de nouvelles populations (Magny et al. 1998 p. 140, Kaeser 2004a pp. 126-127, Otte et collab. 2008 p. 182).

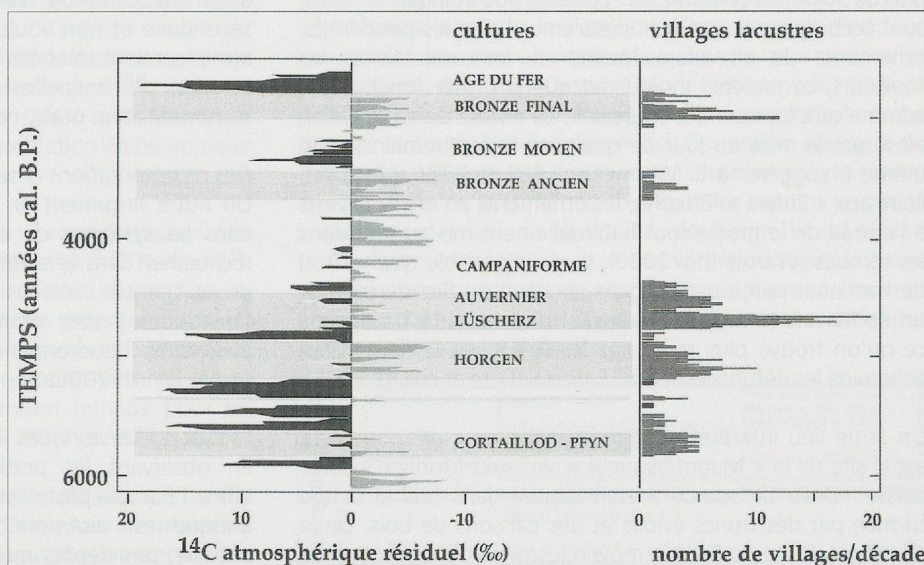


Figure 2 : Les différentes phases de développement de l'habitat lacustre en France et en Suisse, comparées à la variation de la teneur atmosphérique en ¹⁴C résiduel (Magny 2006 p. 81, fig. 18). La fréquence des habitats augmente durant les périodes de plus forte activité solaire et de faible production de ¹⁴C résiduel, qui se caractérisent par une sécheresse relative et une régression lacustre.

2.2.2.3 « Chaque source est sacrée »⁸

En plus du rôle des facteurs écologiques et sociaux, l'établissement de l'homme en bord de lac pourrait également témoigner de préoccupations culturelles⁹, car le milieu aquatique semble avoir joué un rôle important dans les croyances à l'âge du Bronze en Europe (Levy 1982, Hansen 1991, Harding 2000, Kristiansen 2003, Otte et collab. 2008). En effet, l'existence de dépôts immergés et la présence d'un symbolisme lié à l'eau, accompagnées par les témoignages fournis par les récits antiques postérieurs, désignent cet élément comme central dans l'idéologie de l'époque. Nous présentons ci-après quelques exemples de dépôts « cultuels » immergés, mis au jour dans différents milieux culturels protohistoriques en Europe.

7 Les ressources en cuivre (chalcopyrite) des Alpes orientales, de la région de Salzbourg et de Kitzbühel, auraient été complètement épuisées à la fin du X^e siècle av. J.-C. (Sperber 2006b p. 365 ; voir § 2.3.4).

8 Maurus Servius Honoratus (grammairien païen de la fin du IV^e siècle après J.-C.), dans ses commentaires sur l'Énéide de Virgile, 7.84 : « sacro fonte nullus enim fons non sacer » (Müller 2002a p. 58). Le terme « sacré » désigne ce qui a rapport à une entité surnaturelle et que des interdits protègent et isolent (Bonte et al. 2002 pp. 641-642).

9 En relation avec une entité surnaturelle à laquelle on est soumis et que l'on honore par des cérémonies et des rites (Boudon et al. 1989 p. 52).

6 Voir § 2.3.3.

Des sanctuaires « des sources »

Les fouilles subaquatiques effectuées à l'entrée de la grotte du Trou de Han à Han-sur-Lesse (Namur, Belgique) ont livré de nombreux objets identiques à ceux des palafittes du Bronze final de Suisse occidentale. La grande quantité de mobilier immergé mise au jour à l'entrée de la grotte, à la résurgence de la Lesse, est principalement constituée d'objets métalliques accompagnés par de la céramique fine. Les outils, les armes, la vaisselle et la parure en bronze, soit plus de 20 bracelets, plus de 30 perles cylindriques et plus de 200 épingles entières, sont accompagnés par des objets en or : disques-pendentifs, ornements de chevelure, perles et anneaux. Selon les fouilleurs, ce matériel indiquerait que la grotte fonctionnait comme sanctuaire « des sources ». La nature de ce mobilier, ainsi que la mise au jour de quelques restes humains, tend même à suggérer à E. Warmenbol des rites liés à la mort, voire aux « Enfers ». En effet, les ornements en or découverts à l'entrée de la grotte sont habituellement mis au jour dans les tombes (Warmenbol 2000). Il serait possible que le Trou de Han était perçu par les gens de l'âge du Bronze comme un accès vers le monde souterrain des morts, à l'image de ce qu'on trouve plus tard chez les Grecs, où le fleuve Styx achemine les défunts vers les « Enfers » (Otte et collab. 2008).

Un autre lieu interprété comme sanctuaire « des sources » est le site de la « Mauritiusquelle », à Sankt-Moritz (Grisons, Suisse). L'eau de source y était captée dans une structure formée par des troncs évidés et des caissons de bois. De la deuxième étape du Bronze moyen jusqu'au début du Bronze final, une épingle, deux épées à manche en bronze, un fragment d'épée à languette et un fragment de poignard y ont été déposés. Selon différents auteurs, il s'agirait d'offrandes¹⁰ ou de sacrifices d'armes en relation privilégiée avec la source (Fischer 1998, Müller 2002a, Rageth 2002).

Le marais comme porte des « Enfers »

La pratique de dépôt en zone de marais au Danemark fait également penser à des pratiques cultuelles, à cause de la composition des ensembles découverts, comprenant fréquemment de l'armement et de la vaisselle métallique de belle facture. Le marais représentait peut-être, dans l'imaginaire collectif de l'époque, comme dans les périodes modernes, un endroit dangereux donnant accès aux « Enfers » (Geisslinger 2004).

Un « culte » des fleuves

Les trouvailles fluviales, majoritairement composées d'armes, constituent une pratique répandue en Europe pendant tout l'âge du Bronze. En France, les dragages dans les vallées de la Saône, de la Seine et des fleuves armoricains (la Loire et la Vilaine) ont livré un abondant mobilier, où se distinguent par leur fréquence les épées du Bronze final (Mohen 1977, Brun et Mordant 1988, Boulud 1998, Briard 2001). Les trouvailles isolées des rivières avaient déjà attiré l'attention de W. Torbrügge (Torbrügge 1970-1971), qui proposa d'en constituer une catégorie de découverte à part entière, tout en envisageant des interprétations cultuelles fondées sur les liens entre les cours d'eau et les mythes (Wirth 2006b). Ainsi, le fleuve pourrait représenter une zone liminale entre le monde des vivants et le monde des morts ou des divinités (Quilliec 2001).

Alors que l'existence d'un lien symbolique entre, d'une part, les fontaines et les sources et, d'autre part, les concepts de pureté et de régénération miraculeuse est bien documentée par les textes antiques et l'ethnographie, l'interprétation univoque de toutes les armes provenant de rivières en tant qu'offrandes à des Divinités des Eaux, ou offrandes votives¹¹, est à nuancer. En effet, les armes auraient tout aussi bien pu être suspendues sur des ponts comme trophées¹², constituant ainsi les vestiges d'un acte commémoratif sans aucun lien avec une offrande. Leur position dans l'eau serait alors secondaire et non voulue par les participants au rituel : les armes seraient tombées dans l'eau lors de la dégradation des attaches par lesquelles on les avait suspendues (A. Testart, communication orale, octobre 2008).

Des représentations d'oiseaux aquatiques

Un autre argument en faveur du rôle spécifique de l'eau dans les systèmes de croyances de l'âge du Bronze est à rechercher dans le symbolisme de l'art. Les représentations de « barques solaires » flanquées de motifs d'oiseaux aquatiques y sont omniprésentes sur les productions des ateliers de chaudronnerie du Bronze final, notamment sur les situles (Wirth 2006a).

Les sources historiques

En observant les pratiques¹³ liées à l'eau, un parallèle entre l'Europe protohistorique et le monde méditerranéen antique est aisément établi. En effet, dans le monde antique, des dépôts métalliques dans les cours d'eau et les lacs constituaient des offrandes votives dédiées aux dieux, dont témoignent les sources écrites dès le VII^e siècle avant J.-C. (Müller 2002b p. 515). Ces offrandes représentaient un moyen de communication essentiel avec les divinités. Les sociétés antiques considéraient l'eau comme symbole récurrent de vie. De nombreux témoignages sont parvenus jusqu'à nous au travers de textes, notamment par Homère, Plin l'Ancien, Sénèque et Servius (Müller 2002a p. 230, Müller 2002b p. 516). Les témoins archéologiques corroborant la documentation écrite ne manquent pas, comme les sanctuaires aménagés autour de sources et qui donnaient lieu à des dépôts d'offrandes votives ou expiatoires¹⁴ (Müller 2002a).

Les limites de l'interprétation

Les nombreux exemples de dépôts protohistoriques immergés, le symbolisme lié à l'eau dans l'art mobilier du Bronze final, ainsi que les témoignages écrits sur les offrandes aquatiques dans le monde gréco-romain nous poussent à attribuer à l'eau un rôle central dans l'idéologie de l'âge du Bronze. Cette hypothèse devra également être considérée, aux côtés des facteurs économiques et sociaux, pour déterminer les causes de l'établissement de l'homme en bord de lac et

11 Une offrande votive est effectuée pour s'acquitter d'une promesse faite à une divinité, en contrepartie d'un vœu exaucé (Aberson 2009).

12 Dans la sphère d'influence grecque, le trophée est un autel composé de l'armement et des dépouilles de l'ennemi vaincu. Il est constitué dans le cadre d'un rite de la victoire (Brunaux 2004 p. 87).

13 Usages.

14 Une offrande expiatoire est faite pour expier, réparer une faute (Aberson 2009).

10 Dons, périssables ou non, faits à une entité ou à une personne (Linders et Nordquist 1987, Scheid 1998 pp. 72-93).

peut-être même pour expliquer la présence des grandes quantités d'objets en bronze dans le périmètre des villages palafittiques. Le rapprochement des interprétations avec des pratiques attestées dans le monde méditerranéen antique doit cependant être nuancé, puisque celui-ci est éloigné dans le temps et l'espace des découvertes protohistoriques d'Europe occidentale.

2.3 La Suisse occidentale au Bronze final

En Suisse occidentale, le Bronze final, appelé aussi « période des Champs d'Urnes » (Brun et Mordant 1988, Rychner 1998a p. 15), comporte deux étapes, qui se distinguent par l'abondance et la nature de la documentation archéologique disponible (Fig. 3).

La première période est le Bronze final « prépalafittique ». Elle correspond aux phases Bronze D et Hallstatt A de P. Reinecke¹⁵. La phase Bronze D est aussi appelée Bronze récent (David-Elbiali 2000 p. 305, tab. 30). La période prépalafittique est connue dans un nombre limité de sépultures, de dépôts, d'habitats terrestres et dans un nombre plus élevé de trouvaillies isolées, notamment en milieu humide pour les phases les plus récentes (David-Elbiali 2000 pp. 329-336).

La seconde période est le Bronze final « palafittique ». Elle correspond au Hallstatt B et elle est définie avant tout par les palafittes. La fréquence des stations lacustres par rapport aux autres catégories de sites archéologiques (habitats terrestres, sépultures, dépôts) et l'importante production métallique des villages littoraux faussent notre vision de cette période d'une manière non négligeable (Rychner 1998b p. 72). Le rôle important des palafittes est accentué par l'état de la recherche, comme nous le verrons au § 2.3.2. Le Bronze final palafittique se caractérise dans la zone d'étude par le développement de la culture Rhin-Suisse-France orientale (voir § 2.3.3).

2.3.1 Historique des recherches sur les stations palafittiques

L'historique des recherches palafittiques fait l'objet d'une littérature abondante, éditée notamment à l'occasion des 150 ans de la découverte des villages lacustres, en 2004¹⁶. Par conséquent, nous nous limitons ici à en exposer les points essentiels.

La découverte

C'est en hiver 1853/1854 que l'aventure palafittique débute, lorsque F. Keller¹⁷ authentifie des découvertes faites par des écoliers à Obermeilen, sur les rives du lac de Zurich. Il réalise immédiatement leur importance et initie des prospections

dans les tourbières et sur les rives d'autres lacs suisses. Citons l'exemple du lac de Biemme, où des découvertes ont été faites dès 1843 à Mörigen, par A. Jahn, E.-F. Müller et F. Schwab (Billaud et Marguet 2006a). La jeune Confédération Helvétique, fondée en 1848, s'identifie rapidement au mythe des lacustres. Cette époque assiste à l'émergence de l'archéologie préhistorique en tant que science. À l'instar de F. Troyon¹⁸, des naturalistes comme A. Morlot¹⁹ et le Neuchâtelois É. Desor²⁰ intègrent les stations lacustres au cadre universel du « système des Trois âges » des savants scandinaves (âges de la Pierre, du Bronze et du Fer). Les naturalistes étendent également la recherche lacustre dans les pays voisins : dès 1860, Desor et Morlot trouvent des stations palafittiques en Italie, en Savoie, en Bavière et en Autriche (Kaenel et Crotti 2004). La première Correction des eaux du Jura, entre 1869 et 1883, provoque l'abaissement du niveau des Trois-Lacs de trois mètres, exondant les stations jusque-là immergées des lacs de Neuchâtel, de Biemme et de Morat. Les mobiliers archéologiques se trouvent alors exposés à une véritable frénésie de ramassage et les autorités se trouvent obligées d'adopter des lois pour protéger ces « antiquités nationales » (Kaeser 2004a).

Bronze final	800 av. J.-C.	HaB2/B3	HaB3 récent (850-800 av. J.-C.) HaB3 ancien (900-850 av. J.-C.) HaB2 (950-900 av. J.-C.)
	1050 av. J.-C.	HaB1 classique (1000-950 av. J.-C.) HaB1 ancien (1050-1000 av. J.-C.)	Bronze final palafittique
	1150 av. J.-C.	HaA2 (1100-1050 av. J.-C.) HaA1 (1150-1100 av. J.-C.)	Bronze final prépalafittique
Bronze récent		BzD2 (1250-1150 av. J.-C.)	
	1350 av. J.-C.	BzD1 (1350-1250 av. J.-C.)	
Bronze moyen	1600 av. J.-C.		
Bronze ancien	2200 av. J.-C.		

Figure 3 : Tableau chronotypologique de l'âge du Bronze et du Bronze final en particulier, en Suisse occidentale (Ha : Hallstatt, Bz : Bronze). D'après Rychner 1998a p. 17, fig. 1, David-Elbiali 2000 p. 305, tab. 30, Moinat, David-Elbiali et collab. 2003 p. 22, fig. 5. Pour la France, le Bronze final II (1150-950 av. J.-C.) correspond au HaA et au HaB1 et le Bronze final III (950-800 av. J.-C.) au HaB2/B3. Le cadre gris symbolise la présence de la culture Rhin-Suisse-France orientale (RSFO), qui apparaît dans le courant du XI^e siècle av. J.-C.

Première moitié du XX^e siècle

Au début du XX^e siècle, on assiste aux premières confrontations entre observations stratigraphiques et classements typologiques, qui permettent aux préhistoriens de mettre en évidence l'existence de plusieurs phases

15 Préhistorien allemand (1872-1958) à l'origine de la définition et de la partition de la période dite de « Hallstatt » (Krämer 1985b, Rychner 1998a p. 15).

16 Voir, par exemple, Kaenel et Crotti 2004, Kaeser 2004a et 2004b et le numéro spécial de la revue « Archéologie suisse » intitulé « Sur les traces des palafittes » (AS 2004 27, 2).

17 Savant suisse (1800-1881), fondateur et président de la Société des Antiquaires de Zurich (Kaeser 2008 p. 14).

18 Théologien et antiquaire suisse (1815-1866), premier conservateur du futur Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne (Kaeser 2000, Kaenel et Crotti 2004 p. 11).

19 Géologue bernois (1820-1867) et enseignant à l'Académie de Lausanne (Arnold et al. 2004 p. 53, Kaenel et Crotti 2004 p. 11).

20 Géologue et paléontologue allemand (1811-1882), installé à Neuchâtel (Kaeser 2004b).

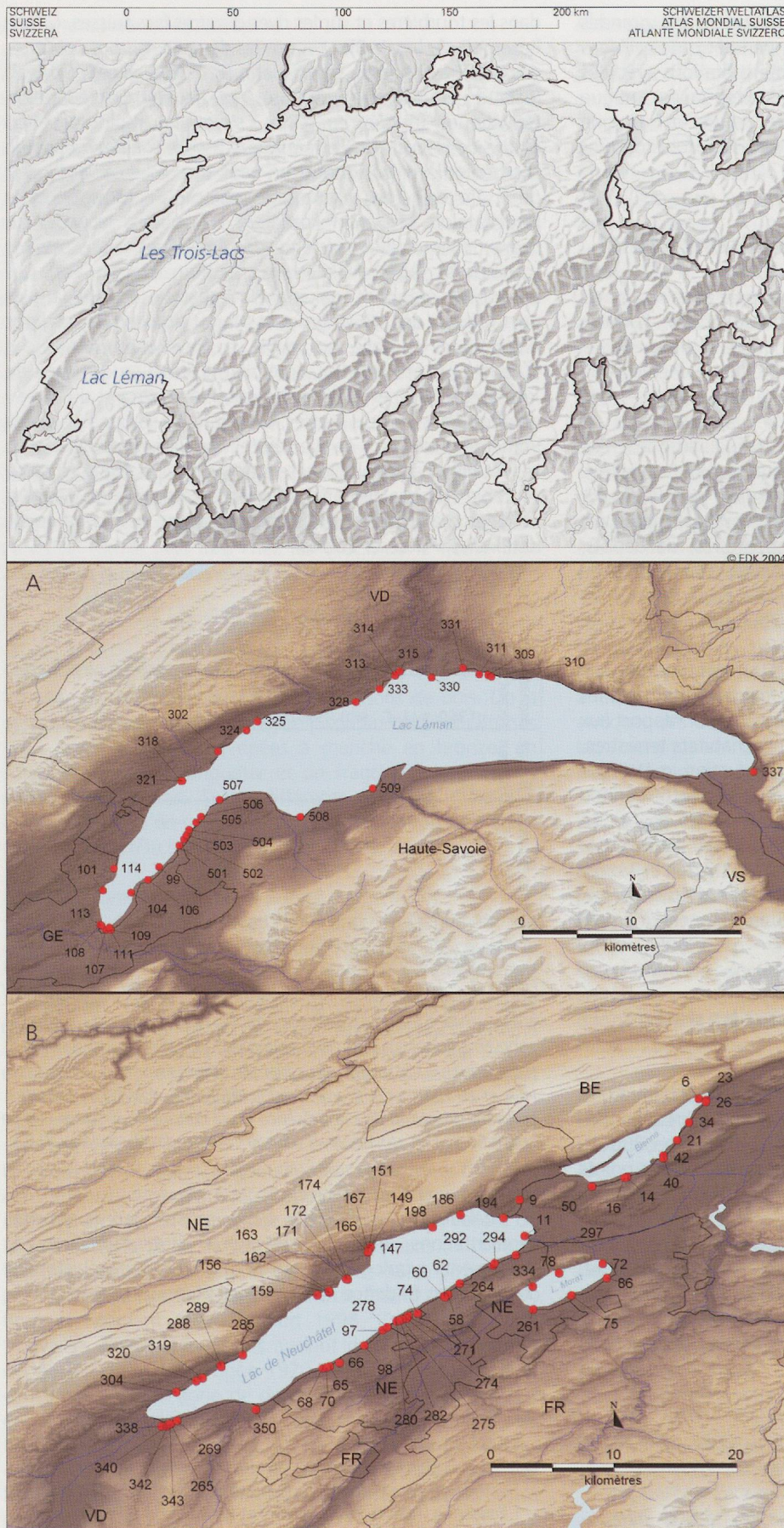


Figure 4 : Carte de répartition des palafittes du Bronze final sur les rives du lac Léman (A) et des Trois-Lacs (B.). Données tirées de la liste d'inventaire des « Sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes », classés sur la Liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO le 24 juin 2011 (Liste UNESCO 2011). Fond de carte STRM 90/IV3, projection suisse CH 1903, carte réalisée par J. Anastassov, DAE GE. Données figurées dans Tab. 1.

d'occupation consécutives. Peu à peu, une série de cultures²¹ successives dans le temps et l'espace est définie et le modèle de développement unique et linéaire de la civilisation palafittique abandonné (Kaeser 2004a, Burri 2007). Dès la période de l'Entre-deux-guerres, notamment à l'occasion des fouilles de H. Reinerth au Federsee, la vision des « cités lacustres » établies sur plateformes en pleine eau, promue par F. Keller au siècle précédent (Kaeser 2008 p. 20, pp. 44-47 et p. 70), est fortement remise en question et finit par être définitivement rejetée. La période de la Seconde Guerre Mondiale est marquée par les recherches entreprises sur des sites prestigieux, menant à la consolidation des sériations chronologiques et culturelles poursuivies précédemment (Burri 2007).

Seconde moitié du XX^e siècle

Dans la seconde moitié du XX^e siècle, des fouilles d'importance, en relation avec la deuxième Correction des eaux du Jura, la construction des routes nationales et le développement des réseaux ferroviaires débutent dans la région des Trois-Lacs, mettant au jour les stations d'Auvernier NE, de Hauterive NE, de Saint-Blaise NE et de Concise VD (Gallay 1965, Jéquier et Strahm 1965, Egloff 1977, Arnold 1980, Billamboz et al. 1982, Schwab 1999, Winiger et collab. 2008, Corboud et collab. à paraître). L'essor des sciences environnementales et de la dendrochronologie, à partir des années 1960, permet une exploitation sans précédent des données récoltées sur les sites palafittiques. Ainsi, il est désormais possible d'établir les plans des villages, d'identifier les phases d'abandon et de mettre en relation les variations du niveau des lacs avec les changements climatiques. Parallèlement, les études ethnoarchéologiques d'A.-M. et de P. Pétrequin au Bénin apportent une nouvelle vision de l'implantation des villages par rapport aux rives et de la présence ou non de planchers surélevés (Pétrequin et Pétrequin 1984). Actuellement, nous admettons un large éventail de possibilités pour l'implantation des maisons : allant des maisons constamment dans l'eau à celles établies sur terre ferme, en passant par celles construites en zone inondable (Burri 2007).

Née dès les années 1980, la prise de conscience progressive des menaces de destruction pesant sur les palafittes circumalpines a abouti, en janvier 2010, au dépôt d'une candidature transnationale (Suisse, Italie, France, Autriche, Allemagne et Slovénie) placée sous la responsabilité de la Suisse, pour demander le classement des « Sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes » sur la Liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO (Hafner et Harb 2008, Suter et Schlichtherle 2009). C'est le 24 juin 2011, que le Comité UNESCO a pris la décision de procéder au classement.

2.3.1.1 Lac Léman

Le lac Léman s'étend sur les territoires des cantons suisses de Genève (GE), de Vaud (VD) et du Valais (VS) et sur le département français de la Haute-Savoie (74). Il est très différent, d'un point de vue géographique et géologique, des lacs plus modestes de la région des Trois-Lacs. D'une manière générale, les vestiges archéologiques y sont soumis à une érosion plus intense, due à l'importance du plan d'eau et à la force des vagues de tempête. Ces facteurs ont

également rendu les conditions de l'établissement des populations préhistoriques plus difficiles. En effet, avant la stabilisation artificielle du niveau de l'eau en 1892, il a fluctué entre moins quatre et plus trois mètres par rapport au niveau moyen actuel (Corboud 1996).

Après la découverte des stations lacustres lémaniques, entre 1854 et 1921, plus de 60 sites sont recensés sur les rives suisses et françaises, dont près de 40 datés du Bronze final (Corboud et Pétrequin 2004 p. 55 et p. 58 ; Fig. 4A). Puis, contrairement aux recherches menées dès les années 1960 dans les lacs de Zurich et de Neuchâtel, les stations lémaniques ne font pas l'objet d'investigations approfondies. En effet, outre l'érosion plus intense des vestiges (voir ci-dessus), le Léman n'est pas l'objet de remblais et la recherche archéologique n'y bénéficie pas de l'impact des travaux autoroutiers ou portuaires. Ainsi, des fouilles de sauvetage ne sont entreprises que dans la seconde moitié des années 1970, dans les cantons de Genève et de Vaud, et elles demeurent très modestes. À leur suite, un programme de prospection et d'inventaire des sites débute sur les rives suisses, avant d'être étendu sur les rives haut-savoyardes en 1988. À l'heure actuelle, aucune station lémanique importante n'a été fouillée de façon extensive (Corboud et Pétrequin 2004). La station Bronze ancienne de Préverenges I VD est la seule ayant été entièrement datée par dendrochronologie (Corboud et Pugin 2008). La fouille de sauvetage en plongée de la station de Genève GE Plonjon, dans la rade de Genève (Fig. 18), a été entreprise en 2009 et devrait se poursuivre jusqu'en 2012 (P. Corboud, communication orale, octobre 2009).

2.3.1.2 Les Trois-Lacs

La région des Trois-Lacs, s'étendant sur les cantons de Berne (BE), de Fribourg (FR), de Neuchâtel (NE) et de Vaud, a livré environ 70 sites palafittiques du Bronze final, dont une cinquantaine sur les rives du lac de Neuchâtel (Arnold 1990, Corboud 1996 ; Fig. 4B).

Le canton de Neuchâtel

Le canton de Neuchâtel, qui englobe la rive nord du lac de Neuchâtel et l'extrémité occidentale du lac de Bière, bénéficie, presque un siècle après la « fièvre lacustre », de la mise en place d'une nouvelle approche archéologique, grâce au développement des techniques. Ainsi, l'essor de la photographie aérienne, la professionnalisation de la plongée autonome et la réalisation de grands travaux de génie civil intégrant les enjeux archéologiques au développement des routes nationales, ont grandement contribué à l'amélioration de l'exploitation des données avant et après la fouille. La fouille méthodique et systématique de nombreux sites, dans la seconde moitié du XX^e siècle, permet d'engranger, par des relevés stratigraphiques, planimétriques et topographiques, l'information contextuelle qui fait cruellement défaut pour les collections ramassées au XIX^e siècle (Arnold et al. 2004).

Les cantons de Vaud et de Fribourg

Dans les cantons de Vaud et de Fribourg, les fouilles menées durant les 30 dernières années dans le cadre des travaux autoroutiers touchent également les sites palafittiques, autour desquels gravitent les principales problématiques de recherche : établissement d'un cadre chronologique et d'une évolution culturelle, étude de la prise de possession et de l'exploitation du milieu naturel, de l'économie, de l'habitat, de l'architecture. Ces deux cantons, qui avec le canton de Neuchâtel se partagent l'essentiel des rives des lacs de Neuchâtel et de Morat, ont mis en place une collaboration. Le premier pas vers celle-ci a été effectué par la réalisation du répertoire exhaustif des palafittes, avec relevé systématique des états de conservation, puis l'exposition « Les Lacustres ». Celle-ci a été préparée par les deux services cantonaux, le

21 La culture archéologique est définie par l'association d'un certain nombre d'éléments de la culture matérielle d'une population avec d'autres données fournies par la fouille (mode d'occupation du site, choix et organisation de l'habitat, forme des habitations). Le caractère polythétique des cultures (définies par un ensemble de caractères, qui ne peuvent pas être discriminants pris isolément) ne permet cependant pas d'atteindre la réalité de l'ethnie (Leroi-Gourhan 1999 p. 280, Gallay 2000 p. 72).

Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne et le Musée d'art et d'histoire de Fribourg et présentée dans les chefs-lieux des deux cantons (Kaenel et Crotti 2004).

la zone d'étude tend à être mieux appréhendée au fil des découvertes. En effet, les sites établis dans l'arrière-pays, loin de la zone littorale, sont de plus en plus nombreux entre le Léman, la région des Trois-Lacs et le versant est du Jura (Fig. 5).

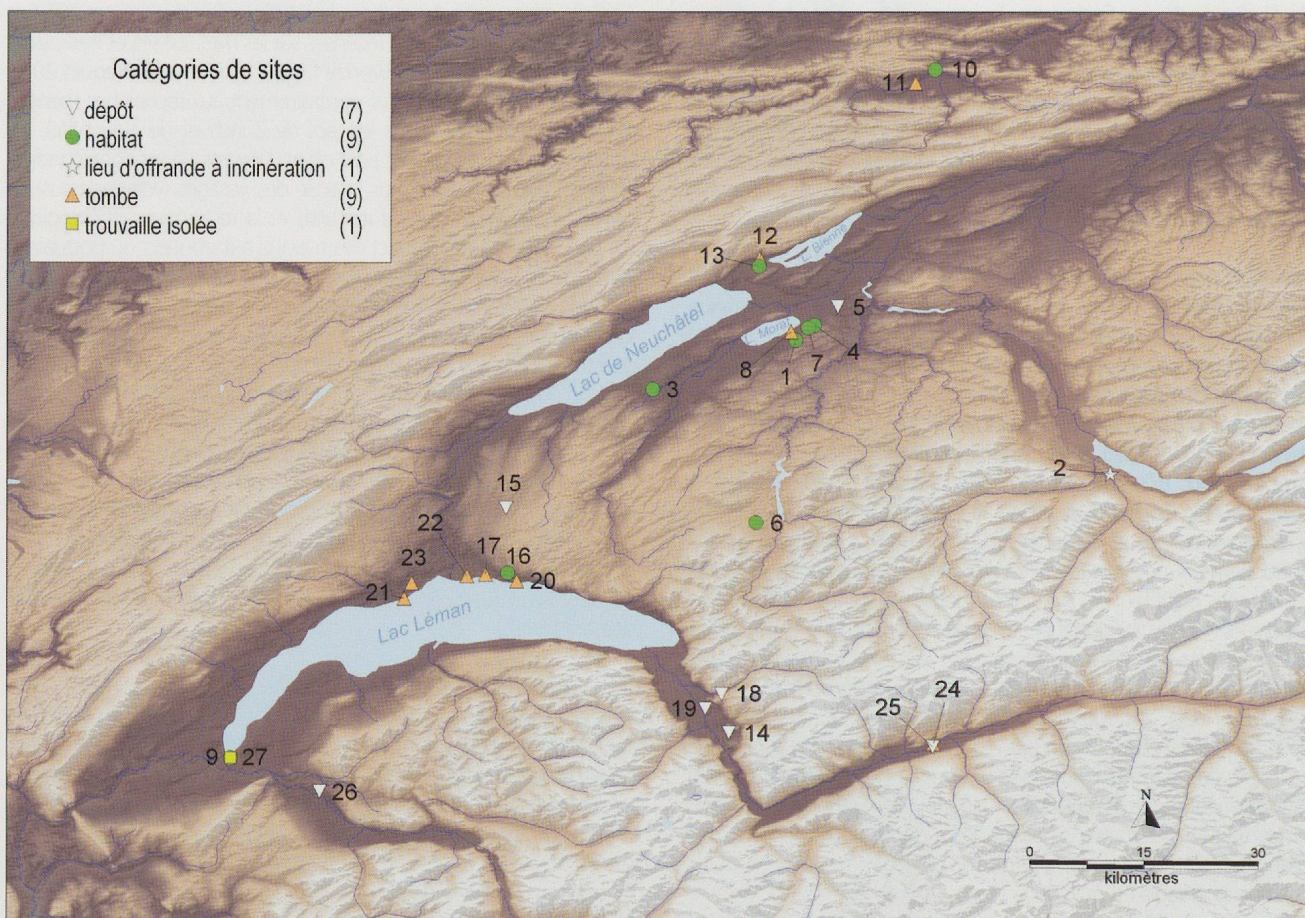


Figure 5 : Carte de répartition des principaux sites du HaB dans la zone d'étude, en dehors du milieu palafittique. Fond de carte STRM 90M3, projection suisse CH 1903, carte réalisée par J. Anastasov, DAE GE. Données figurées dans Tab. 2. 1 : Münchenwiler BE Im Loch ; 2 : Spiez BE Eggli ; 3 : Bussy FR Champ au Dou 1 ; 4 : Galmiz FR Riedli ; 5 : Kerzers FR ; 6 : La Tour-de-Trême FR Rue des Cordiers ; 7-8 : Morat FR Löwenberg ; 9 : Genève GE Parc de la Grange-Tente Botta ; 10 : Courroux JU Roc de Courroux ; 11 : Delémont JU En la Pran ; 12 : Le Landeron NE Les Carougets ; 13 : Le Landeron NE Les Marais ; 14 : Bex VD Lac de Luissel ; 15 : Echallens VD ; 16 : Lausanne VD La Cité ; 17 : Lausanne VD Vidy ; 18 : Olon VD Charpigny ; 19 : Olon VD Saint-Triphon-Le-Lessus ; 20 : Pully VD Chamblandes ; 21 : Saint-Prex VD La Moraine ; 22 : Saint-Sulpice VD En Pétoleyres ; 23 : Tolochenaz VD Le Boiron ; 24 : Sion VS Maison de Torrenté ; 25 : Sion VS Maison des Capucins ; 26 : Fillinges (Haute-Savoie) ; 27 : Rhône GE.

Le canton de Berne

Après la « fièvre lacustre » et un premier état des lieux des destructions au début du XX^e siècle, les palafittes du lac de Bienne, dans le canton de Berne, ne sont plus exploités. Le service cantonal d'archéologie réalise un nouvel inventaire portant sur l'état de conservation des sites palafittiques entre 1984 et 1987. En 1988, l'équipe de plongée participant aux inventaires et le laboratoire de dendrochronologie sont réunis à Sutz-Lattrigen et institutionnalisés sous le nom de « Aussenstelle Unterwasserarchäologie » (« Antenne d'archéologie subaquatique »). Depuis lors, plusieurs investigations de sauvetage sont entreprises, notamment à Bienne et dans les communes de Vingelz, de Nidau et de Lüscherz (Arnold et al. 2004).

2.3.2 Et en dehors des palafittes ?

Même si la période du Hallstatt B est connue principalement par les abondantes collections lacustres, l'occupation de

Habitats non palafittiques

En plus de l'habitat de colline de la Cité de Lausanne VD (Egloff et Farjon 1983), la mise au jour d'établissements de plaine ou de vallée, notamment dans la région de Morat et dans la vallée de la Broye, relativise l'importance des villages lacustres dans la catégorie des habitats. Des découvertes ont été effectuées à Bussy FR, à Galmiz FR, à La Tour-de-Trême FR, à Morat FR et à Münchenwiler BE, à l'occasion de la construction de la route nationale 1 (Anderson et al. 1990, Mauvilly et al. 1994, Mauvilly et Boisaubert 2005, Mc Cullough et al. 2008).

Les établissements terrestres de hauteur sont très rares dans le Jura : aucun n'est connu entre Bienne et Genève et le plus proche est celui de Courroux JU Roc de Courroux (Pousaz et collab. 1994).

Des habitats en zone humide, originaux par rapport aux habitats de bord de lac, ont également été découverts. Il s'agit principalement de l'établissement sur rivage de Genève GE Parc de la Grange-Tente Botta et de l'habitat en bordure de rivière du Landeron NE Les Marais (Schwab 1990, David-Elbiali 1995).

Sépultures

Les sépultures de Suisse occidentale, à l'exception de celles de Delémont JU En la Pran, ont été découvertes essentiellement en Valais, comme à Sion VS Maison de Torrenté, et dans la région lausannoise, à Lausanne VD Vidy, Pully VD Chamblandes, Saint-Sulpice VD En Pétoleyres et Tolochenaz VD Le Boiron (Gruaz 1914, Bocksberger 1964, Beeching 1977, Kaenel et Moinat 1995, Pousaz et al. 2000, Moinat, David-Elbiali et collab. 2003). Une nécropole tumulaire à inhumations et incinérations a également été mise au jour à Morat FR Löwenberg, en marge de la construction de la route nationale 1 (Bouyer et Boisauvert 1992).

La sépulture à inhumation du Landeron NE Les Carougets constitue la seule tombe qui peut être mise en relation directe avec un habitat de milieu humide dans la région des Trois-Lacs, celui du Landeron NE Les Marais. En effet, les deux sites ne sont distants que de 1500 m à vol d'oiseau et le vase à épaulement découvert dans la tombe possède des parallèles dans le mobilier de l'habitat. Un individu ayant vécu en bord de rivière aurait alors été enterré au pied des coteaux, hors de la zone inondable (Hofmann 1991, Rychner 1998b p. 71, Hofmann Rognon 2005 pp. 25-26). En région lémanique, la nécropole du lieu-dit de La Moraine, dans la commune de Saint-Prex VD, sur la rive nord du lac Léman, était probablement destinée à accueillir les tombes des habitants du village palafittique contemporain (David-Elbiali et Moinat 2005b). Cependant, à l'exception de ces deux exemples, il demeure problématique d'attribuer des sépultures aux habitants des palafittes. Ce constat s'applique également aux nécropoles lémaniques de Lausanne VD Vidy et de Tolochenaz VD Le Boiron.

Dépôts

La catégorie des dépôts, présente principalement à la fin du Hallstatt B, est très peu fournie en Suisse occidentale et sur tout le territoire suisse. Les sites les plus importants ont été mis au jour à Bex VD Lac de Luissel, à Echallens VD, à Kerzers FR, à Ollon VD Charpigny, à Ollon VD Saint-Triphon-Le Lessus et à Sion VS Maison des Capucins (Bocksberger 1964, Stein 1979, Rychner 1984a). En marge de notre zone d'étude, le dépôt de cuirasses de Fillinges, à une quarantaine de kilomètres de la ville d'Annecy (Haute-Savoie), constitue un exemple emblématique de cette catégorie de découvertes archéologiques (Mottier 1988).

La pénurie de dépôts en Suisse occidentale tranche fortement avec la situation que nous observons dans le reste de l'Europe, où les dépôts représentent souvent la catégorie de trouvailles la plus fréquente (Rychner 1998b). Certains auteurs proposent de mettre en relation cette rareté avec l'abondance des bronzes palafittiques, qui semblent également provenir, du moins en partie, de dépôts à l'intérieur du périmètre des habitats littoraux (Primas 1977, Otte et collab. 2008 p. 260).

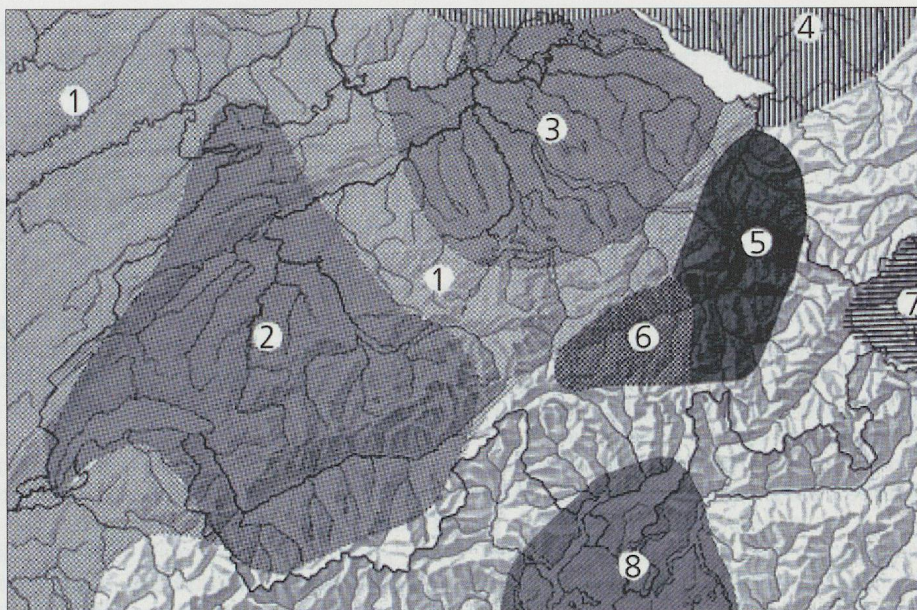


Figure 6 : Carte schématique des principales cultures présentes en Suisse au début du Hallstatt B, parmi lesquelles la culture Rhin-Suisse-France orientale. D'après Rychner et collab. 1998 p. 121, fig. 39. 1 : culture Rhin-Suisse-France orientale (RSFO) ; 2 : culture RSFO, groupe de Suisse occidentale ; 3 : culture RSFO, groupe de Suisse centrale et orientale ; 4 : culture Main-Souabe ; 5 : rencontre des cultures RSFO, Main-Souabe et Laugen-Melaun ; 6 : culture Bronze final de type nord des Alpes avec éléments RSFO et Main-Souabe ; 7 : culture de Laugen-Melaun ; 8 : culture de Protogolasecca.

Trouvailles isolées

Les trouvailles isolées, abondantes, proviennent majoritairement de zones de marais ou de cours d'eau. Elles correspondent probablement, dans la plupart des cas, à des dépôts d'objets uniques (Rychner 1998b). Ainsi, dans la région genevoise, des pointes de lance ont été repêchées dans le Rhône, à l'occasion des travaux exécutés pour l'utilisation des Forces Motrices, dès 1883 (Gosse 1890).

2.3.3 Cadre chronoculturel

Culture Rhin-Suisse-France orientale

À la fin du Bronze final, l'ensemble du Plateau suisse, entre le Jura et les Alpes, appartient à la culture Rhin-Suisse-France orientale (RSFO). Celle-ci recouvre alors tout le centre et l'est de la France, la Sarre, la Rhénanie-Palatinat et le bassin de Neuwied (Fig. 6). Sa limite orientale passe à travers la Forêt Noire puis le long de la rive droite du Rhin. Dans l'ouest du Bade-Wurtemberg, elle rencontre la culture Main-Souabe (Rychner 1998b).

Nous attribuons l'apparition du RSFO à la période Hallstatt A2, dans le courant du XI^e siècle av. J.-C., et son développement au Hallstatt B (Fig. 3). Le RSFO se caractérise par une céramique décorée de nombreuses incisions réalisées au peigne.

Pour la partition interne du Hallstatt B, nous adoptons la chronotypologie traditionnelle, telle que proposée par la Société suisse de préhistoire et d'archéologie²² (Rychner 1998a p. 17, fig. 1), mais réévaluée d'après les résultats des fouilles de la nécropole de Lausanne VD Vidy (Moinat, David-Elbiali et collab. 2003 p. 22, fig. 5). Cette réévaluation a été proposée sur la base de la mise en parallèle de la chronologie funéraire traditionnelle, fondée sur des dates relatives, et la chronologie des habitats palafittiques circumalpins, fondée

22 « Archéologie suisse » depuis 2006.

sur des dates absolues. La période qui va de 1050 à 800 av. J.-C. a ainsi été divisée en cinq phases arbitraires de 50 ans, durée jugée minimale pour observer l'évolution et le renouvellement des formes du mobilier. Soulignons que cette partition ne constitue qu'une grille de lecture artificielle, puisque les matériaux palafittiques présentent une évolution continue (David-Elbiali et Dunning 2004 p. 151).

D'après les premières théories évolutionnistes (Kimmig 1940), le RSFO aurait constitué une culture intrusive dans le contexte régional. Elle aurait été apportée par une nouvelle arrivée de populations. Les analyses métalliques réalisées par V. Rychner et N. Kläntschli semblent corroborer cette hypothèse, puisqu'elles montrent une rupture nette entre les cuivres utilisés au Bronze moyen et récent et ceux du HaA2 (Rychner et Kläntschli 1995 p. 83). La même rupture est sensible dans la typologie des objets en bronze, notamment des haches, et de la céramique. Toutefois, même si une légère migration depuis le nord-est en direction de la Suisse ne peut pas être exclue, la réapparition de l'habitat palafittique avec le HaB1 ancien pourrait simplement correspondre à la délocalisation d'une partie des sites du Bronze moyen et du début du Bronze final, à la suite de la baisse du niveau des lacs lors d'une phase d'amélioration climatique (Rychner 1998b p. 120, David-Elbiali 2000 p. 336, Otte et collab. 2008 pp. 259-260 ; voir § 2.2.2.2).

Le début de l'occupation palafittique

Parmi les villages palafittiques des lacs circumalpins, quelques-uns montrent déjà des traces de fréquentation et peut-être même d'occupation aux phases BzD/HaA1. Sur la station de Saint-Prex VD La Moraine, par exemple, la fréquentation ancienne des rives est attestée par la découverte de deux céramiques (David-Elbiali et Moinat 2005b). Sur le site référence de Hauterive NE Champréveyres, la datation de quelques bois isolés remonte aux environs de 1100 av. J.-C., à la phase HaA2, avec les plus anciennes dates fiables se situant aux alentours de 1075 av. J.-C. Cependant, les premières structures architecturales en place avec mobilier associé ne datent que d'environ 1060-1050 av. J.-C., ce qui correspond à la phase HaB1 ancien. Nous admettons donc que la recolonisation des rives peut être attribuée à cette phase, même si on trouve également deux céramiques spécifiques du HaA2 sur le site, en lien avec les datations plus anciennes, peu sûres (David-Elbiali 2000 p. 336).

Le début de l'essor des villages littoraux du Plateau est donc situé par la dendrochronologie vers 1050 av. J.-C., au HaB1 ancien. Le peuplement des rives s'intensifie progressivement pour connaître deux apogées, une entre 1000 et 950 av. J.-C., soit au HaB1 classique, et une autre à partir de 900 av. J.-C., soit au HaB3. Durant ces phases d'intense occupation de la zone littorale, les établissements sont parfois distants de moins de 5 km. Le HaB3 donne lieu à la construction ou à la reconstruction de nouveaux villages, comme Auvèrrier NE Nord au HaB3 ancien par exemple, avant l'abandon définitif des rives (Rychner 1998b pp. 120-121, David-Elbiali 2000 pp. 335-336 ; voir § 2.2.2.2).

Hiatus d'occupation au HaB2 ?

La station de Hauterive NE Champréveyres est occupée de façon continue depuis 1060-1050 av. J.-C. jusque vers 870 av. J.-C., alors que sur l'ensemble des sites du Plateau, les rives semblent désertées entre 950 et 900 av. J.-C., soit à la phase HaB2. Ce hiatus d'occupation du HaB2 est expliqué par

nos lacunes de connaissances du cadre chronotypologique. En effet, bien que cette phase soit documentée par la dendrochronologie, il est impossible de la mettre en évidence par la typologie du mobilier. Ainsi, la fréquentation du village de Saint-Prex VD La Moraine et de la nécropole associée au HaB2 n'est signalée que par quelques indices épars : une épingle à chapeau conique, une épingle à tête vasiforme minuscule et à chapeau bombé et de la céramique peinte (voir § 2.3.2).

La fin de l'occupation palafittique

La phase terminale de l'occupation palafittique, le HaB3 récent, est globalement mal connue sur le Plateau. Elle est néanmoins présente sur le site de Saint-Prex VD La Moraine, notamment par les derniers exemplaires des épingles à petite tête vasiforme, coulés d'une pièce, non décorés et caractérisés par une tête miniature plus étroite que la tige (David-Elbiali et Moinat 2005b), ainsi que sur la station de Chindrieux Châtillon (Savoie), au bord du lac du Bourget (David-Elbiali et Moinat 2005a).

En conséquence de ces lacunes de connaissances pour définir les phases HaB2 et HaB3 récent, il est préférable de parler globalement d'une phase HaB2/B3 pour désigner les formes des objets produits à l'extrême fin de l'occupation des villages littoraux.

La plupart des établissements palafittiques suisses sont abandonnés vers 850 av. J.-C. Cependant des indices d'une occupation plus longue de la frange littorale sont connus, comme sur les stations lémaniques de Messery Grand-Bois, en Haute-Savoie, et de Corsier GE Port. Sur ces deux sites, les derniers abattages remontent jusqu'à 834 av. J.-C. (Marguet 1999, Tercier et al. 1999). Les abandons sont encore plus tardifs sur les rives des lacs savoyards, notamment du lac du Bourget, où les dernières constructions datent de 814 av. J.-C. sur la station de Chindrieux Châtillon et de 813 av. J.-C. sur la station de Conjux Le Port 3 (Billaud et al. 1992 p. 303, fig. 21, Billaud et Marguet 2006b p. 77, Billaud, Marguet et collab. 2007 pp. 220-221, fig. 8). Nouvellement, la station de Tresserve Le Saut, sur la rive est du lac du Bourget, a aussi fourni deux dates très récentes, de 816 et de 805 av. J.-C. (Billaud 2006 p. 169). Pour la Suisse, nous ne disposons pas de dates si jeunes, néanmoins on peut s'interroger sur la durée de certaines occupations comme celle de Mörigen BE, sur la rive sud du lac de Bièvre, où le mobilier renferme des formes très tardives (Y. Billaud, communication personnelle, avril 2009). Ce manque de dates récentes pourrait être comblé dans le futur par la poursuite des échantillonnages dendrochronologiques sur les sites découverts au XIX^e siècle (voir § 2.3.1). Par conséquent, nous proposons de retenir également pour les stations suisses, la date de 800 av. J.-C. pour la fin de l'occupation littorale.

2.3.4 Métallurgie et réseaux d'échange

Les matières premières du bronzier

L'origine géographique du cuivre employé dans notre zone d'étude n'est pas déterminée. Il est cependant très probable que la plus grande partie provienne des Alpes. En effet, à côté des grands gisements de cuivre des Alpes autrichiennes (du Vorarlberg au Salzkammergut), du Trentin-Haut-Adige et de ceux plus limités de l'Eisenerz (Autriche), du Val d'Anniviers (Suisse), du versant italien des Alpes Grées et du Grésivaudan (France), l'existence de petits gisements susceptibles

d'avoir été exploités régionalement est également connue. Ces derniers sont les plus nombreux dans les domaines penniques et dans les domaines austroalpin et sudalpin. Dans les Alpes suisses, l'Oberhalbstein dans les Grisons et le Val d'Anniviers en Valais (domaine pennique) sont particulièrement riches en gisements de cuivre (Fig. 7). Pour le premier, des exploitations préhistoriques sont attestées, alors que pour le second, certaines associations chimiques dans la composition des cuivres font penser que des gisements pouvaient également être exploités (Cattin 2008 pp. 101-102). Au Bronze final, le cuivre brut prenait la forme de lingots plano-convexes, mais les exemplaires parvenus jusqu'à nous sont rares. Aux côtés des objets en bronze recyclés, du cuivre « neuf » a circulé certainement jusqu'à la fin de la période (Rychner et Fasnacht 1998 p. 244, Rychner et Stos-Gale 1998).

À l'échelle européenne, durant les XI^e et X^e siècles avant J.-C., parmi les différents minéraux de cuivre, c'est principalement la chalcopryrite²³ qui a été employée dans la péninsule Ibérique et dans le sud-ouest de la France (domaine atlantique), alors que c'est un cuivre contenant une certaine proportion de « fahlerz »²⁴ qui a été utilisé en Europe centrale et dans la zone septentrionale du domaine atlantique. L'approvisionnement en cuivre s'est effectué sur de longues distances, à partir des centres d'extraction majeurs des Alpes. Les minerais et les lingots de cuivre ainsi que les objets finis et les déchets destinés au recyclage (« Altmittel ») ont été « exportés », d'une part, en contrepartie de l'étain vers les zones stannifères riches du nord-ouest de l'Europe (Monts-Métallifères) et, d'autre part, vers le domaine de la culture du Bronze nordique. À la fin du XI^e et dans le courant du X^e siècle av. J.-C., les ressources en cuivre (chalcopryrite) des centres majeurs d'extraction des Alpes orientales, de la région de Salzbourg et de Kitzbühel, ont fortement diminué. Vers la fin du X^e s. av. J.-C., ces centres ont totalement disparu ou ont été réduits au niveau de petits centres d'extraction régionaux. Ils ont entraîné avec eux le déclin de l'industrie du bronze dans les régions de Salzbourg, du Tyrol du Nord et de la Haute-Bavière, en faveur de l'ouest de l'Europe centrale, en particulier de la Suisse et de ses régions voisines de l'ouest et du nord (Sperber 2006b pp. 364-365).

L'autre métal intervenant dans la composition du bronze, l'étain, pouvait provenir de sources à environ 500 kilomètres de la Suisse : les Monts-Métallifères (Allemagne, République tchèque), le Massif Central (France) et la Toscane (Italie) ou de zones deux fois plus éloignées : la Bretagne (France), la Cornouaille anglaise (Grande-Bretagne) et le nord-ouest de la péninsule Ibérique (Espagne, Portugal). L'étain est très rare. Dans les collections palafittiques, nous le trouvons le plus fréquemment sous la forme de petits objets manufacturés, comme des fils enroulés, des têtes d'épingles, des rouelles, des pendentifs ou des appliques (Rychner et collab. 1998).

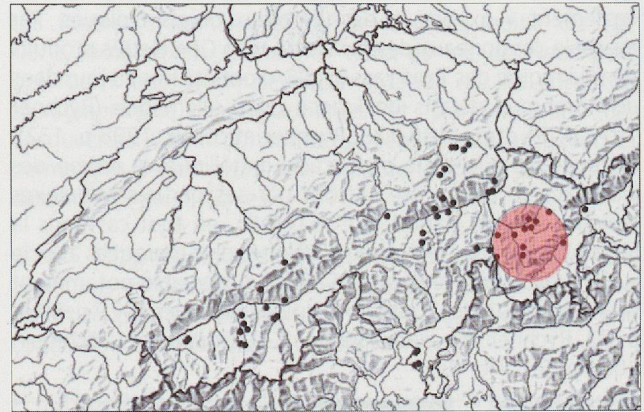


Figure 7 : Carte de localisation des gisements de cuivre dans les Alpes suisses. Les exploitations préhistoriques ne sont attestées que dans l'Oberhalbstein et en Engadine (cercle rouge). D'après Rychner et Fasnacht 1998 p. 245, fig. 112.

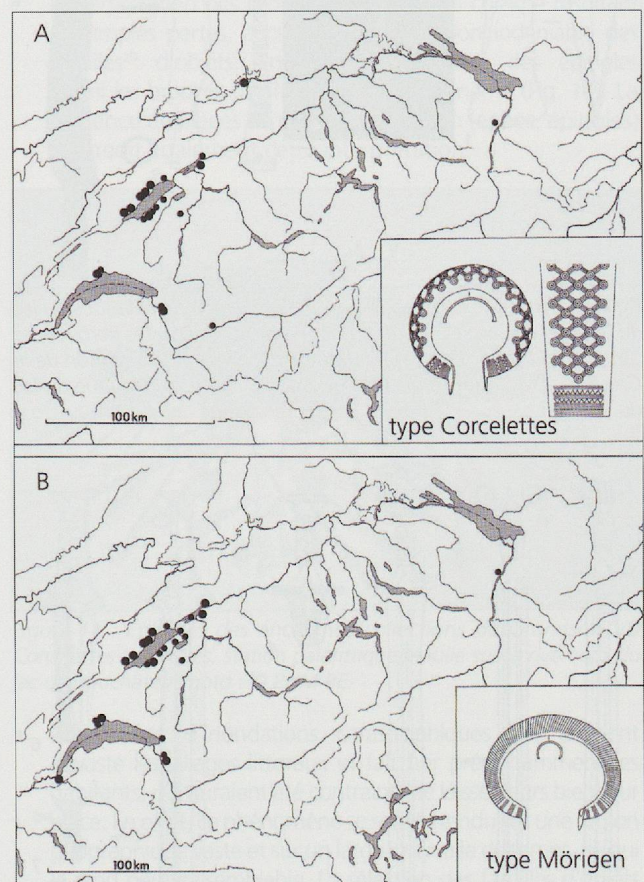


Figure 8 : Parures annulaires typiques des Trois-Lacs. Forme ocellée de type Corcelettes (A) et forme côtelée de type Möriegen (B). D'après Pászthory 1985 Pl. 189.

Les productions du Plateau suisse

Certaines variations statistiques observées dans les alliages de bronze ainsi que la variabilité morphologique des objets tendent à montrer que le Plateau suisse comprenait au moins trois zones de production bien distinctes au Bronze final, qui étaient approvisionnées vraisemblablement par les mêmes sources de cuivre. La première était centrée sur le bassin lémanique et le Valais, la deuxième sur les Trois-Lacs et la troisième sur les lacs de Suisse centrale et orientale. La circulation des objets en bronze s'est donc effectuée de façon préférentielle à l'intérieur de chacune de ces trois zones, même si les palafittes du Bronze final ont

23 Sulfure de cuivre et de fer (CuFeS₂). C'est le minerai de cuivre le plus abondant (Cattin 2008 p. 88).

24 Nous ne savons pas si ce type de cuivre correspond à un véritable « fahlerz » (cuivre contenant des taux très élevés d'impuretés employé au Bronze ancien en Suisse orientale) dilué avec d'autres cuivres moins riches en impuretés ou à des minerais de chalcopryrite mêlés, dans les filons, à des faibles quantités de « fahlerz » (Fasnacht 1998 pp. 232-233, Rychner et Fasnacht 1998 p. 244).

également « exporté » de nombreux objets typiques. Par exemple, les anneaux de cheville de type Corcelettes produits dans la région des Trois-Lacs (Fig. 8A) ont été mis au jour dans de nombreux dépôts de France ou d'Allemagne (Rychner 1979 p. 71 et pp. 136-138, Rychner et collab. 1998 p. 132). Du point de vue de la production métallique, la région des Trois-Lacs se caractérise surtout par ses parures annulaires typiques (Fig. 8), tandis que le Léman, en tout cas dans la région de Genève, témoigne d'affinités plus marquées avec le sud-est de la France (lacs de Savoie), observable notamment sur les haches et les couteaux à douille (Rychner 1979 p. 80 et p. 82, Rychner et collab. 1998 p. 129, Corboud et Pétrequin 2004 p. 59 ; Fig. 9).

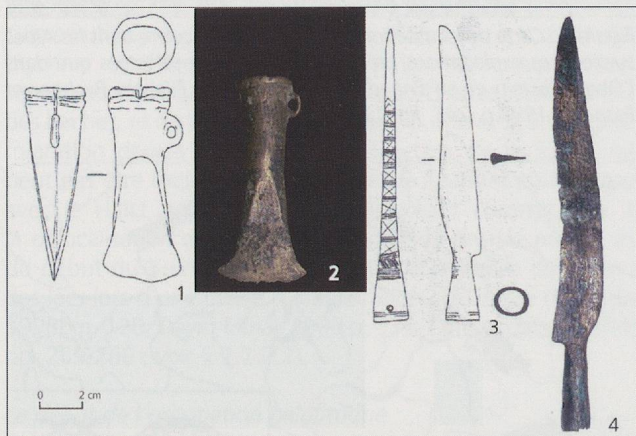


Figure 9 : Haches et couteaux à douille provenant de palafittes du lac du Bourget en Savoie (1, 3) et du lac Léman (2, 4). D'après Kerouanton 1998 p. 95, fig. 5. Photos : M. Vautraviers, DAE GE. 1 : station de la Grésine ; 2, 4 : Morges VD Grande-Cité ; 3 : station inconnue du lac du Bourget.

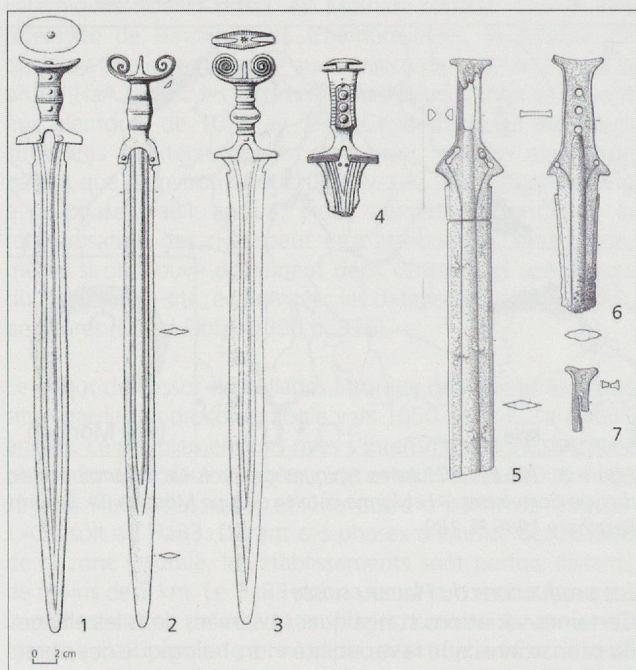


Figure 10 : Épées à poignée en bronze (1-4) et épées à languette de type européen occidental (5-7) provenant de palafittes des Trois-Lacs. D'après Schauer 1971 Pl. 87 et Rychner et Fasnacht 1998 p. 250, fig. 115. 1 : Mörigen BE Bronzestation ; 2, 4-5 : Auvornier NE ; 3, 6-7 : Grandson VD Corcelettes-Les Violes.

La circulation des épées

Au Bronze final, la maîtrise des techniques complexes de la métallurgie du bronze, allant de l'exploitation des mines à la fonte et au moulage, appartenait à des spécialistes, qui étaient au service des élites locales. La répartition géographique large des objets de prestige²⁵, comme les épées, indique que ceux-ci connaissaient un mode de distribution particulier, qui devait se dérouler au niveau des élites sociales au sein d'un système organisé d'échanges (David-Elbiali et Studer 2003). L'étude de leur circulation permet donc d'avoir un aperçu de l'intégration de la Suisse aux réseaux d'échange à l'échelle européenne. La répartition des épées à poignée en bronze du HaB2/B3 (Fig. 10/1-4), par exemple, qui sont très concentrées dans nos régions autour des Trois-Lacs et dont une partie au moins a été fabriquée sur place, indique des relations avec le nord, le centre et le sud de l'Europe (Rychner et Fasnacht 1998 pp. 251-252, fig. 116, fig.117). Alors que la présence en Suisse d'épées à languette de type européen occidental témoigne d'échanges avec l'ouest du continent²⁶ (Rychner et collab. 1998 pp. 130-132 ; Fig 10/5-7).

2.4 Les interprétations des bronzes des palafittes : hypothèses anciennes et actuelles

Les grandes quantités d'objets archéologiques livrés par les stations palafittiques suisses ont interpellé les découvreurs du XIX^e siècle et continuent toujours d'intriguer les archéologues modernes. Dans ce chapitre, nous présentons un historique des interprétations des bronzes palafittiques et nous exposons les hypothèses retenues. Ces dernières puisent largement dans les interprétations formulées à propos des dépôts, puisque les sites littoraux fouillés dans la seconde moitié du XX^e siècle ont livré des ensembles comparables, en taille et en constitution, aux dépôts terrestres et aquatiques contemporains.

Le dépôt : définitions

Les dépôts forment une autre catégorie de découvertes archéologiques, aux côtés des habitats et des sépultures. Par « dépôt », nous entendons le contexte dans lequel un ou plusieurs objets, entiers et/ou fragmentés, ont été déposés sur le sol, enfouis ou encore immergés délibérément, avec ou sans contenant (Hochuli 1998b, Gauthier 2005). Pour préciser notre discours par la suite, nous distinguerons les dépôts constitués d'une seule pièce, que nous appellerons « trouvailles isolées ». Les dépôts sont mis au jour aussi bien en milieu terrestre qu'en milieu humide (zones marécageuses, rivières, sources). Parmi les trouvailles isolées, ce sont les trouvailles fluviales qui sont les plus emblématiques du Bronze final européen.

25 Les objets de prestige sont des objets socialement valorisés, qui ont une valeur économique et sociale supérieure aux autres objets et qui sont réservés à quelques privilégiés (Briard 1987, Gauthier 2005, Pétrequin et Pétrequin 2006, Otte et collab. 2008).

26 Selon L. Sperber, la présence d'épées de type atlantique dans les inventaires palafittiques suisses serait liée au bouleversement des circuits d'approvisionnement du cuivre, au moment du déclin des grands centres d'extraction des Alpes orientales au X^e siècle avant J.-C. Ce qui aurait nécessité la mise en place d'un nouveau circuit, englobant l'ouest de la Culture des Champs d'Urnes et le domaine atlantique (Sperber 2006b pp. 365-366).

Nous choisissons de ne pas utiliser le terme de « déposition » pour expliciter l'acte de déposer des objets. En effet, nous considérons que le dépôt désigne en même temps le geste, l'objet et le lieu (Kerouanton 2005). Même si A. Testart soulève l'existence de dépôts en contexte secondaire, dont la situation à la découverte est différente de la position originelle et pour lesquels, l'emplacement premier a été modifié par des facteurs « accidentels » (voir § 2.2.2.3).

La datation des dépôts s'appuie sur l'objet le plus récent qu'ils renferment : celui-ci fournit un *terminus post quem* pour l'abandon de l'ensemble. Cette démarche suppose que toutes les composantes du dépôt ont été enfouies simultanément, ou de façon rapprochée sur un laps de temps court. Ainsi, l'existence de dépôts qui auraient été constitués petit à petit, sur de longues périodes, n'est pas prise en considération (Primas 2008 p. 144 et p. 147).

2.4.1 L'héritage des Antiquaires du XIX^e siècle

Au XIX^e siècle : vestiges d'habitats

L'abondance des objets palafittiques découverts a été interprétée par les premiers chercheurs, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, comme le résultat de pertes accidentelles ou d'abandons de déchets liés à l'habitat. É. Desor y voyait des entrepôts incendiés, pleins d'objets utilitaires et de provisions (Desor 1865). D'autres attribuaient la présence de telles accumulations d'objets à des inondations catastrophiques qui auraient dévasté les villages lacustres, poussant les habitants à les désert. Mais c'est l'idée d'une société opulente, caractérisée par sa « Wegwerfmentalität »²⁷, c'est-à-dire vivant dans la surproduction et abandonnant ces objets utilitaires dans l'insouciance la plus totale, qui a marqué le plus les esprits à cette époque : le mythe du « Bel âge du Bronze » était né et la Suisse gagna sa qualité de « Sonderfall »²⁸ (Desor et Favre 1874).

À côté de ces considérations matérielles, peu à peu, une nouvelle interprétation fit son chemin. Ainsi, une hypothèse rituelle et culturelle a été émise dès 1866 par le Danois J. J. A. Worsaae, consistant à voir dans les bronzes des palafittes des offrandes votives, à l'image des trouvailles des tourbières du nord de l'Europe. Worsaae alla jusqu'à proposer l'existence de « temples » au centre des villages lacustres, accueillant les dons à la divinité (Worsaae 1869).

Au XX^e siècle : offrandes

Dans les années 1970, à la suite des travaux initiés par W. Torbrügge (Torbrügge 1970-1971), l'hypothèse rituelle fut également suggérée par V. Rychner (Rychner 1976), au moins pour une partie des collections lacustres, qui aurait été immergée « volontairement dans le cadre de rites votifs ou funéraires » (Rychner 1979 p. 119). Cette interprétation fut reprise par M. Primas, qui établit un lien direct entre la rareté des dépôts terrestres sur le Plateau et l'extrême richesse des ensembles palafittiques (Primas 1977).

27 Objets usagés ou déchets jetés systématiquement dans le cadre d'une surproduction (Desor et Favre 1874).

28 Ce terme allemand est traduit par « exception » et désigne, pour la Suisse en général (« Sonderfall Schweiz »), le caractère exceptionnel de sa neutralité. Il se rapporte ici au caractère exceptionnel des palafittes suisses (Kaeser 1997).

Les fouilles systématiques de la seconde moitié du XX^e siècle, notamment sur la rive nord du lac de Neuchâtel, ont fourni une précieuse documentation sur les contextes stratigraphiques, topographiques et planimétriques des découvertes. Ces informations faisaient défaut jusqu'alors et permettent désormais de mieux appréhender le phénomène des bronzes palafittiques.

C'est F. Müller qui reconsidère en premier l'interprétation des anciennes collections de bronzes palafittiques suisses, dans un article paru en 1993 (Müller 1993). Ses investigations le conduisent à rejeter définitivement :

- L'hypothèse d'une « Wegwerfmentalität » pour la société du Bronze final, à cause de la présence d'objets neufs non utilisés ou même d'objets frais de coulée parmi les bronzes des palafittes.
- L'interprétation des bronzes des palafittes comme résultant de simples pertes, à cause d'une sélection indéniable des familles²⁹ d'objets. En effet, l'abondance des épingles parmi les bronzes palafittiques est surprenante (Fig. 11). La présence de pièces de grande dimension (épées, épingles) contredit également cette interprétation.



Figure 11 : Épingles des anciennes collections de Grandson VD Corcelettes-Les Violes, station palafittique établie sur la rive nord du lac de Neuchâtel. Photo : © BHM BE.

- L'hypothèse d'inondations catastrophiques qui auraient dévasté les villages littoraux et fait fuir précipitamment les habitants, qui auraient été contraints de laisser leurs biens sur place. En effet, ce phénomène se serait étendu sur une région géographique vaste et sur un large intervalle de temps, ce qui le rend peu vraisemblable. La sélection des familles d'objets constitue aussi un argument contre cette hypothèse.
- L'interprétation des bronzes palafittiques en tant que biens commerciaux stockés en entrepôt, puisque la surproduction n'a pas été démontrée pour la société du Bronze final. La production devait être au contraire peu professionnelle et dictée par les besoins immédiats de la société (Primas 1977).

Pour donner une interprétation alternative aux bronzes des palafittes, F. Müller se tourne vers le monde méditerranéen antique, voisin dans le temps et l'espace des palafittes suisses

29 Une famille d'objet en bronze est un groupe de pièces qui ont la même forme et la même fonction, par exemple, la famille des couteaux, des haches... (Gauthier 2005 p. 39).

du Bronze final. Les sources écrites y documentent, dès le VII^e siècle avant J.-C., le dépôt d'offrandes votives dans les cours d'eau et les lacs, sous la forme d'objets métalliques (voir § 2.2.2.3). Ces offrandes aquatiques étaient caractérisées par une sélection des familles d'objets, tout comme les bronzes des palafittes. Elles se composaient tout aussi bien d'objets utilitaires que d'objets spécialement fabriqués à cet effet. La nature et la valeur des offrandes étaient en relation avec le statut social ou la fonction du donateur. Ainsi, F. Müller propose de voir, au moins dans une partie des bronzes des palafittes, des offrandes votives (nous revenons sur la définition de ce terme au § 2.4.4).

La destruction observée de certaines pièces, rendues volontairement inutilisables (abîmées, tordues, compressées ou martelées, partiellement fondues... ; voir § 2.4.3), tout en restant reconnaissables, soutient l'hypothèse d'une offrande votive. La destruction étant alors destinée à extraire l'objet de la sphère d'utilisation profane. Mais le fait de déposer des objets de qualité et apparemment non utilisés peut aussi être interprété dans ce sens. En effet, le bon état général des collections palafittiques est à souligner. Le taux de fragmentation des pièces est faible³⁰ : la majorité des objets sont entiers. L'immersion aurait alors constitué un obstacle suffisant à la récupération des objets.

Et au XX^e siècle ?

Les fouilles et les études récentes ont montré que les objets palafittiques, immergés, enfouis ou déposés simplement sur le sol, d'une manière répétée, même en étant tout à fait visibles et récupérables dans un certain nombre de cas, étaient laissés sur place (Rychner 2001). Par conséquent, les interprétations proposées par les antiquaires du XIX^e siècle ne peuvent plus être retenues.

La majeure partie des bronzes des palafittes ne résulte donc pas d'une « Wegwerfmentalität » des gens du Bronze final, d'inondations catastrophiques ou uniquement de simples pertes et d'oublis, mais d'abandons. En effet, les collections renferment préférentiellement certaines familles et les objets sont généralement encore utilisables. La part réelle des déchets et des objets perdus ou oubliés est alors probablement faible, mais ne peut être totalement écartée en contexte d'habitat (Müller 2002b).

2.4.2 Trouvailles dispersées et dépôts groupés

Les résultats des fouilles du village littoral d'Auvernier NE Nord (voir § 3.1.2.2), sur la rive nord du lac de Neuchâtel, entre 1968 et 1975, permettent à F. Müller de restituer partiellement les contextes des dépôts pour les anciennes collections palafittiques suisses (Müller 1993). En effet, cette station a été occupée à l'extrême fin du Bronze final, au HaB3, période à laquelle remonte la majorité de ces ensembles, et elle a la particularité d'avoir livré plusieurs groupements d'objets en bronze (voir § 3.4.2).

F. Müller effectue l'examen statistique et comparatif des familles d'objets qui ont été découvertes sur la station Nord

et les familles rencontrées dans les dépôts terrestres et les trouvailles fluviales de la Suisse et de l'Allemagne. Cette analyse le conduit à diviser la masse chaotique des anciennes collections de bronzes en « trouvailles dispersées », ou découvertes isolées d'objets, et en « dépôts groupés », assemblages de plusieurs objets, comme les groupements identifiés à Auvernier Nord.

Dépôts groupés

Les dépôts groupés palafittiques se composent principalement de haches, de faucilles, de parures annulaires (bracelets et anneaux de cheville), mais aussi de phalères³¹. Selon F. Müller, ces dépôts contribuent à expliquer l'abondance des anciennes collections palafittiques suisses de la phase HaB2/B3 (Müller 1993 pp. 87-89).

Les dépôts groupés sont difficilement interprétables, car le lieu de dépôt en soi, c'est-à-dire le village palafittique, ne renseigne pas directement sur leur signification. Il faut se tourner vers les objets eux-mêmes, alors qu'il est extrêmement délicat de tirer des conclusions claires sur la fonction d'un dépôt rien qu'en observant sa composition en familles d'objets. L'interprétation des dépôts groupés s'inscrit dans la même problématique que celle des dépôts terrestres ou de milieu humide, d'autant plus que la rareté des dépôts dans notre zone d'étude suggère fortement le déplacement de cette pratique à l'intérieur du périmètre des stations littorales (voir § 2.3.2, § 2.4.1).

Trouvailles dispersées

Les trouvailles dispersées comprennent surtout des épingles, qui dominent largement les inventaires palafittiques (Fig. 11), et des couteaux, mais également des pointes de lance et parfois des épées. Cette constitution en familles d'objets est semblable à celle des trouvailles isolées de milieu humide, dont les trouvailles fluviales, qui sont fréquemment interprétées comme offrandes (Müller 1993, Bauer 2002 ; voir § 2.2.2.3).

Les épées sont fréquentes parmi les trouvailles fluviales³², mais elles sont également présentes dans les dépôts terrestres. Sur la station Nord d'Auvernier, tous les exemplaires proviennent des dépôts groupés. L'épée possède un statut de prestige au Bronze final, puisqu'elle est l'attribut d'une élite sociale, celle des guerriers en armes (Bradley 1990, Verger 1992, Quilliec 2007 ; voir § 2.3.4).

2.4.3 Les objets « manipulés »

Définition

Parmi les bronzes des palafittes de Suisse occidentale, V. Rychner signale la présence d'objets « plus ou moins endommagés et/ou déformés, quelquefois brisés et exhibant souvent les traces patentes de l'action du feu » (Rychner 2001 p. 217). Il les nomme objets « manipulés ».

30 Le taux général de fragmentation est de 30,22 % pour un échantillon représentatif des collections de Grandson VD Corcelettes-Les Violes (Fischer 2003 p. 71).

31 Nous attribuons les phalères aux éléments de harnachement du cheval (voir § 4.1.2.1).

32 Quoique plus fréquentes en Allemagne, en particulier dans la région Rhin-Main, quelques découvertes d'épées dans les fleuves de Suisse occidentale sont également mentionnées au XIX^e siècle, comme à Thielle NE Port (Müller 1993 p. 85).

Cette catégorie n'englobe ni les objets de rebut fragmentés et destinés à la refonte, ni les objets témoignant d'accidents naturels (incendies) ou techniques (refontes incomplètes), ni les pièces réemployées, en cours de fabrication ou encore ratées. Cette catégorie n'inclut donc pas les objets simplement brisés, non déformés, dont le statut est difficile à déterminer et qui sont fréquemment considérés comme des objets de rebut fragmentés en vue d'une refonte.

D'une manière générale, les objets manipulés ne sont que partiellement fondus et conservent une forme parfaitement reconnaissable. Les manipulations sont tardives dans le Bronze final, puisqu'elles se limitent au HaB2/B3. Par exemple, elles ne sont pas attestées à Hauterive NE Champgréveyres (voir § 3.1.2.5), qui est un site occupé principalement durant le HaB1 (Rychner 2001 pp. 221 et 223).

Hypothèses

V. Rychner avance trois hypothèses pouvant expliquer la présence d'objets manipulés, donc exposés au feu, parmi les bronzes des palafittes : l'hypothèse de l'incendie accidentel, celle du fondeur ou du bronzier au travail et finalement l'hypothèse funéraire.

Le taux de manipulation est très faible au sein des collections palafittiques³³, cependant cette destruction concerne plus particulièrement certaines familles d'objets : les épées, les pointes de lance, les parures annulaires et les phalères³⁴ (Fig. 12). À l'exception des parures annulaires, qui pourraient représenter la seule composante franchement féminine, la plupart des objets manipulés semblent rattachés à la sphère du grand prestige des guerriers en armes (Rychner 2001). Cette sélection manifeste des familles d'objets concernées par la manipulation, ainsi que l'état reconnaissable des pièces, infirment l'hypothèse d'un incendie accidentel ou la présence de pièces en cours de refonte. En effet, les objets semblent avoir été chauffés plutôt dans des feux ouverts que dans des creusets et il est difficile de les placer dans le processus de la refonte. Ils n'auraient ainsi pas été fragmentés avant la refonte et celle-ci n'aurait pas été menée à son terme. De plus, l'analyse spectrographique des compositions chimiques d'un échantillon de 42 objets en bronze issus des palafittes du Bronze final de Suisse centre-occidentale, ainsi que l'analyse isotopique de leurs teneurs en plomb, remettent fortement en question l'hypothèse d'un recyclage important des bronzes à cette époque (Rychner et Kläntschli 1995, Rychner et Stos-Gale 1998 p. 159)³⁵.

33 Les objets manipulés par le feu dans les palafittes Bronze final de Suisse occidentale ne représentent qu'une faible proportion des objets en bronze récoltés : 0,9 % en nombre des objets des anciennes collections d'Auvernier NE, sans les petits anneaux isolés, et 1,2 % en nombre des objets de Mörigen BE (Rychner 2001 p. 220).

34 À Corcelettes VD, sur 15 épées illustrées par W. Krämer, sept sont intactes et quatre sur les huit restantes sont manipulées, ce qui représente 26,7 % des épées illustrées (Krämer 1985a). La proportion d'objets manipulés est peut-être encore plus élevée parmi les pointes de lance, avec six pointes manipulées sur 22 à Mörigen BE, ce qui représente 27,3 % des pointes de lance (Bernatzky-Goetze 1987).

35 L. Sperber, au contraire, propose de voir dans le cuivre caractéristique des palafittes suisses du HaB2/B3 (groupe de composition « 6N » de Rychner et Kläntschli 1995) le résultat d'un recyclage plus important (Sperber 2006b p. 365).

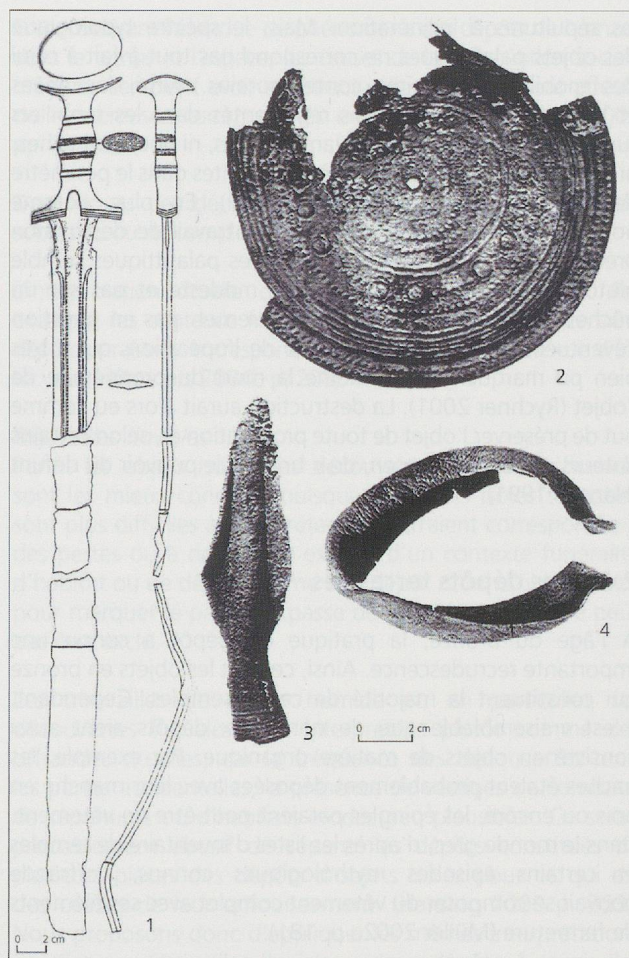


Figure 12 : Exemples d'objets « manipulés », soit symboliquement détruits, provenant des collections de la station Nord (2, 4) et des anciennes collections d'Auvernier NE (1, 3). D'après Rychner 2001 p. 219, fig. 1 et p. 220, fig. 3.

Selon V. Rychner, les bronzes palafittiques manipulés auraient été rendus volontairement inutilisables, par destruction symbolique dans le cadre de rituels funéraires et/ou religieux, puis déposés dans le périmètre des stations lacustres comme dons votifs. Pour soutenir cette hypothèse, il fait appel aux incinérations et aux mobiliers funéraires du Bronze final, plus particulièrement aux épées funéraires segmentées³⁶. « Si l'intentionnalité de la destruction des épées paraît indiscutable dans les tombes, on ne voit pas pourquoi elle devrait se discuter pour les mêmes objets en contexte palafittique et, partant, pour les autres catégories d'objets portant des stigmates comparables. Nous sommes donc d'avis que les objets que nous discutons témoignent non pas d'accidents naturels (incendies) ou techniques (refontes incomplètes), mais de manipulations ayant pour but leur destruction partielle et symbolique » (Rychner 2001 p. 222).

Le rapprochement avec la sphère funéraire est particulièrement attractif, d'une part, pour expliquer la rareté des sépultures de cette époque aux abords des lacs de Neuchâtel, de Bière et de Morat (Fischer 1998 ; voir § 2.3.2) et, d'autre part, à cause de la présence d'objets partiellement refondus dans

36 Phénomène observé au sud de l'Allemagne ou encore en Autriche au HaB2/B3 (Krämer 1985 Pl. 27/159). Les tombes à épées sont beaucoup plus fréquentes dans les phases antérieures du Bronze final (Rychner 2001).

les sépultures à incinération. Mais, le spectre typologique des objets palafittiques ne correspond pas tout à fait à celui des mobiliers funéraires contemporains. Ainsi, les épées et les couteaux sont parfois représentés dans les mobiliers funéraires, alors que ce n'est jamais le cas, ni pour les haches, ni pour les faucilles, qui sont très fréquentes dans le périmètre des stations lacustres (Müller 2002a). En plus, comme nous l'avons mentionné plus haut, le travail de destruction précis et tout à fait pensé des bronzes palafittiques semble plutôt avoir eu lieu dans un foyer modeste et pas sur un bûcher d'incinération. Mais cela ne remet pas en question l'éventuelle connotation funéraire de l'opération, qui a très bien pu marquer quand même la mort du propriétaire de l'objet (Rychner 2001). La destruction aurait alors eu comme but de préserver l'objet de toute profanation et, selon certains auteurs comme S. Hansen, de « briser » le pouvoir du défunt (Hansen 1991).

2.4.4 Les dépôts terrestres

À l'âge du Bronze, la pratique du dépôt a connu une importante recrudescence. Ainsi, ce sont les objets en bronze qui constituent la majorité de ces ensembles. Cependant, il est vraisemblable que de nombreux dépôts aient aussi consisté en objets de matière organique. Par exemple, les haches étaient probablement déposées avec leur manche en bois ou encore, les épingles paraient peut-être un vêtement. Dans le monde grec, d'après les listes d'inventaire de temples et certains épisodes mythologiques connus, l'offrande pouvait se composer du vêtement complet avec ses éléments de fermeture (Müller 2002a p. 181).

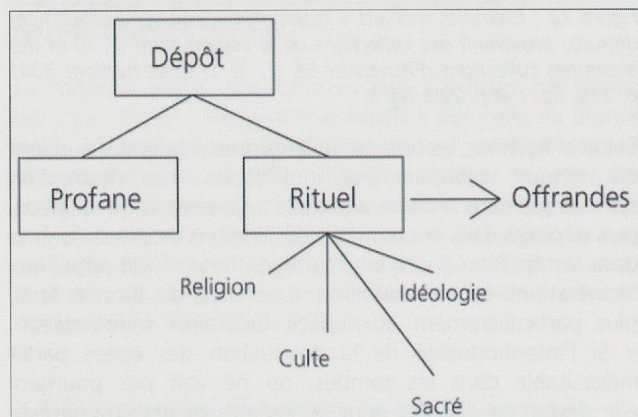


Figure 13 : Le vocabulaire associé aux dépôts provient de disciplines annexes à l'archéologie (histoire et sociologie des religions, théologie, ethnologie). Dans ce contexte, les offrandes matérialisent des pratiques ritualisées, qui sont socialement codifiées (Gallay 1986, Greslé et al. 1990, Brun 2003).

La majorité des objets isolés appartient à des familles précises (épingles, par exemple) et lorsque plusieurs objets sont déposés, ils se rattachent souvent à une seule et même famille. D'autres dépôts sont au contraire panachés, chaque famille pouvant être représentée par de nombreux objets. Les dépôts, qu'ils soient en milieu terrestre ou humide, peuvent être constitués à la fois de produits finis, d'objets de rebut ou de matière première (Hochuli 1998b). Néanmoins, ils se caractérisent globalement, à des degrés divers, par une sélection des familles d'objets représentées (Fontijn 2001-2002 pp. 5-6).

Les interprétations des dépôts, depuis le XIX^e siècle, se partagent entre les interprétations rituelles et profanes (séculières), dont la synthèse a été faite par F. Pennors dans son travail de thèse (Pennors 2004a). En résumé, les partisans des premières voient dans les dépôts des offrandes et donc des objets non destinés à être récupérés, alors que pour les partisans des secondes, il s'agirait de biens dissimulés provisoirement lors de troubles politiques ou économiques (Pennors 2005).

Vocabulaire

Avant d'exposer les différentes interprétations des dépôts, revenons sur la définition de quelques termes fréquemment employés lorsque l'on aborde la sphère du rituel (Fig. 13). C'est une étape nécessaire, puisque le vocabulaire propre à ce domaine est ambigu et sujet à interprétation.

Dès lors que l'on admet le caractère intentionnel et rituel d'un dépôt, qu'il soit composé d'un ou de plusieurs objets, le vocabulaire employé provient de disciplines annexes à l'archéologie, comme l'histoire et la sociologie des religions, la théologie ou l'ethnologie (Fischer 1998). Dans le langage courant, le rituel sous-entend le domaine du religieux, auquel on associe implicitement l'idéologie, le culte et le « sacré », alors qu'« il n'y a aucune raison logique de le limiter à la sphère du religieux, même si celle-ci en fait un usage permanent et tente parfois de s'en réserver l'exclusivité » (Greslé et al. 1990 p. 291). En effet, les rituels sociaux, comme les rites de passage (rites initiatiques), qui représentent le franchissement d'un seuil symbolique, ne s'inscrivent pas forcément dans un cadre religieux³⁷.

En archéologie, les offrandes sont des traces matérielles identifiées comme résultant d'activités rituelles (Gallay 1986). Les différentes formes d'offrandes (votives, expiatoires ou propitiatoires) ont été définies dans le mode gréco-romain, où elles revêtent un sens très précis (Aberson 2007, 2009). Leur sens en contexte préhistorique doit donc être nuancé.

Dans le cadre de ce travail, nous adoptons les définitions suivantes :

- Culte : l'ensemble des rites par lesquels on rend hommage à une entité surnaturelle à laquelle on est soumis (Boudon et al. 1989 p. 52).
- Idéologie : ensemble des idées et des croyances propres à une époque, à une société (Bonte et al. 2002 pp. 345-347).
- Offrande : don, périssable ou non, fait à une entité ou à une personne (Linders et Nordquist 1987, Scheid 1998 pp. 72-93).
- Offrande votive : effectuée pour s'acquitter d'une promesse faite à une divinité, en contrepartie d'un vœu exaucé (Aberson 2007, 2009).
- Religion : l'ensemble des représentations d'êtres surnaturels, des croyances en leur présence agissante et des actes permettant d'établir une communication avec eux (Greslé et al. 1990 p. 284).

37 Il en est de même pour les rites de la guerre, notamment de ceux qui visent à l'humiliation des vaincus (A. Testart, communication orale, février 2011).

- Rite, Rituel : acte à caractère répétitif destiné à réaffirmer les valeurs, à renforcer et à justifier l'organisation sociale. Quoique les rites soient intimement liés aux domaines religieux et culturel, ils ne leur sont pas exclusivement réservés (Greslé et al. 1990 p. 291, Leroi-Gourhan 1999 p. 944). En effet, les pratiques ritualisées, ou socialement codifiées, peuvent avoir des motivations diverses, pas seulement sociales, mais aussi économiques et/ou politiques et/ou idéologiques (culturelles).
- Sacré : ce qui a rapport à une entité surnaturelle et que des interdits protègent et isolent (Bonte et al. 2002 pp. 641-642).

Dépôts non rituels

Parmi les dépôts non rituels, les préhistoriens distinguent traditionnellement les dépôts d'artisans ou de marchands, les « trésors » personnels ou collectifs et les dépôts de « spéculateurs ». Ces interprétations sont cependant mises à mal par la fréquence élevée des découvertes. Il est, en effet, difficile d'expliquer la non récupération de tant de dépôts enfouis *a priori* provisoirement.

À ces interprétations séculières s'ajoute celle de stocks de bronze, d'après S. Needham, qui met en relation directe la pratique du dépôt avec le flux de métal en circulation (Needham 1998). Dans son modèle, les dépôts métalliques constituent avant tout des stocks de bronze à usage différé et contrôlé par les élites, même si les motifs rituels d'enfouissement doivent également être pris en compte (nous y revenons plus loin). La fréquence élevée des dépôts reflèterait donc une volonté de thésaurisation et de stockage d'une part significative du métal de la part des élites pour en renforcer le prestige en période de compétition sociale marquée.

Dépôts rituels

Les principales interprétations rituelles des dépôts consistent à les voir, soit comme des offrandes à caractère religieux, économique et politique, soit comme des dépôts à caractère funéraire.

Les fonctions proposées pour les offrandes à caractère religieux, économique et politique sont nombreuses, comme celles de plaire et de calmer les puissances surnaturelles (dieux, ancêtres...), de célébrer des rites de passage, mais aussi de renforcer l'autorité de l'élite et de marquer son statut (Pennors 2004b). Les interprétations les plus complexes imbriquent plusieurs hypothèses. Celle de la « consommation rituelle » du métal, par exemple, postule que les dépôts résultent d'actes rituels liés à la valeur prestigieuse du bronze (Kristiansen 2003). Ainsi, en donnant beaucoup par l'intermédiaire du dépôt à un autre membre de l'élite sociale ou à des divinités (consommation ostentatoire), on aurait affiché, d'une part, son contrôle économique et politique en créant une pénurie pour maintenir le prestige du bronze en circulation. D'autre part, on aurait montré la protection dont on bénéficiait de la part des forces surnaturelles. Le pouvoir économique et politique aurait alors trouvé une légitimation religieuse. Ces offrandes trahiraient des changements sociaux, qui auraient nécessité de restaurer la cohésion sociale en légitimant le pouvoir. La cohésion sociale peut être menacée par des facteurs internes à la société, comme les conflits entre groupes ou individus, les mauvaises récoltes ou les épidémies, ainsi que des facteurs externes, comme les catastrophes naturelles, les conflits guerriers ou encore les interruptions dans l'approvisionnement de certaines ressources.

En considérant l'étendue du phénomène des dépôts de bronzes dans le temps et l'espace, les causes de la compétition sociale marquée semblent avoir été structurelles. Elles auraient affecté de nombreuses communautés en même temps (Brun 2003 pp. 71-72).

Dans le cas des dépôts à caractère funéraire, il s'agirait de substituts ou de compléments aux offrandes funéraires.

L'interprétation rituelle des dépôts peut être discutée. Par exemple, les contenus fragmentaires et très variés de certains dépôts paraissent correspondre à une récupération en vue d'un recyclage (Pennors 2004b p. 208).

Trouvailles fluviales

Parmi les objets isolés, les découvertes de milieu humide sont les mieux connues, puisque les objets isolés terrestres sont plus difficiles à interpréter et pourraient correspondre à des pertes ou à des objets extraits d'un contexte funéraire, d'habitat ou de dépôt. Même si le dépôt rituel d'objets isolés pour marquer le paysage (passe de cols, de gués...) ne peut pas être exclu.

Les trouvailles de milieu humide et, en particulier, les découvertes fluviales sont interprétées plutôt comme des offrandes rituelles, car la fréquence des découvertes rend les pertes accidentelles, la présence de vestiges de combats, de sépultures ou d'habitats érodés peu plausibles. Ce serait probablement abusif de séparer les dépôts constitués de plusieurs pièces des dépôts d'objets isolés pour ce qui est des causes de leur enfouissement (Harding 2000 p. 353). Nous proposons donc d'appliquer les mêmes interprétations rituelles aux trouvailles fluviales qu'aux dépôts, à savoir des offrandes à caractère religieux, économique et politique ou à caractère funéraire (Pennors 2005).

Les limites de l'interprétation

Au degré le plus simple de l'analyse des dépôts se trouve l'objet en bronze. Celui-ci revêt plusieurs niveaux de signification au cours de son existence. Aux côtés de sa fonction utilitaire (catégorie fonctionnelle), il est investi également d'une fonction symbolique (statut, appartenance culturelle, âge, sexe...) et d'une fonction économique (valeur d'échange et réserve de métal recyclable). L'objet peut remplir chacune de ces fonctions au cours de son existence, sans subir de modifications morphologiques. Toutefois, la modification morphologique (usure, fragmentation), le déplacement (échanges à longue distance) et la disponibilité plus large de l'objet (la rareté symbolise le prestige) peuvent le faire passer d'un niveau de signification à l'autre (Pennors 2004b). Dans les dépôts, le contexte de l'objet, c'est-à-dire son insertion dans un assemblage particulier (ou non) et le milieu du dépôt (dans une source, sur un sommet...) tend à renforcer l'une ou l'autre de ses fonctions. Par exemple, une série de bracelets immergée dans une source sera perçue comme dépôt rituel (fonction symbolique), alors que cette même série enfouie en milieu terrestre, aux côtés de lingots et de déchets de bronze, sera considérée comme appartenant à un stock de métal (fonction économique). L'interprétation des dépôts demande donc des analyses à plusieurs niveaux : celui des objets pris individuellement (fragmentation volontaire, utilisation...), celui des assemblages (catégories fonctionnelles et familles représentées...) et celui du contexte (présence ou non d'un contenant, immersion...). Ces différents niveaux d'analyse sont nécessaires pour aborder la complexité des motifs d'enfouissement (Bonnardin et al. 2009).

L'interprétation rituelle des dépôts en tant qu'offrandes, avancée surtout pour les découvertes en milieu humide, doit être explicitée et argumentée au cas par cas en fonction du contexte particulier de découverte. Il faut également rappeler que « la distinction entre sacré et profane n'est pas valable dans les sociétés archaïques. Celles-ci, en effet, n'ont pas connu les Lumières, auxquelles remonte la séparation nette entre sacré et profane, puis entre Église et État. Malgré tout, le caractère sacré ou profane d'une action est toujours facilement identifiable par un individu dans une société archaïque. La frontière entre les deux est cependant flexible et c'est précisément ce qui rend les choses difficiles en archéologie préhistorique. En effet, la connotation sacrée d'un objet n'est pas forcément en lui dès sa fabrication. Elle peut lui venir de la situation, du contexte » (Fischer 1998 pp. 311-312). Ainsi, l'attribution en bloc des dépôts à la sphère du « sacré » n'est plus justifiable : il faut accorder plus d'importance aux conditions de découverte et aux modifications du paysage (Yates et Bradley 2010). Qu'un groupe d'objets en métal soit découvert dans un marais ou une rivière ne suffit pas à les interpréter comme dépôt votif (Fischer 1998).

Prenons comme exemple une étude publiée sur des dépôts danois modernes du XVII^e siècle, immergés en milieu humide. Ces ensembles seraient très probablement interprétés en contexte préhistorique comme des dépôts rituels destinés à rester immergés, alors qu'en réalité ils ont été déposés lors de périodes de troubles politiques et militaires. Bien qu'ils n'aient pas été récupérés, leurs propriétaires en avaient initialement l'intention. Dans ce cas particulier, l'abandon définitif des objets s'explique par le taux de mortalité élevé de l'époque, imputable aux guerres et aux épidémies, ainsi que par les grandes distances qui séparaient les lieux des cachettes des habitations (Geisslinger 2004).

D'une part, la recherche actuelle nous invite à adopter une vision plus polysémique des dépôts (Brun 2003 p. 70), dont la diversité témoigne de pratiques différentes et que nous devons, par conséquent, interpréter au cas par cas. D'autre part, elle nous incite à ne pas opposer les motifs d'enfouissement rituels et profanes, car en réalité, les motivations profanes et rituelles lors de l'enfouissement ou l'immersion des objets en bronze ne sont pas diamétralement opposées. Ainsi, il serait vraisemblable qu'en période de troubles politiques ou économiques on ait dissimulé davantage et que le rituel ait été également plus présent, afin de restaurer la cohésion sociale (Brun 2003 p.72, Pennors 2004b p. 213, Bradley 2005 p. 148). D'après S. Needham, la possibilité de récupérer des dépôts rituels, *a priori* destinés à être permanents, aurait été une stratégie octroyant plus de contrôle sur le stock de métal (Needham 2001). De même, selon P. Brun, « il n'est pas exclu que des abandons ritualisés, ostentatoires, à vocation politico-religieuse aient été seulement provisoires, les entités surnaturelles ou les ancêtres « rendant » un don, si la nécessité s'en faisait sentir » (Brun 2003 p. 70). Dans ce cas, les bronzes seraient parvenus jusqu'à nous, car leur rôle social l'aurait emporté sur leur rôle économique, dans le cadre d'une crise sociale, par exemple. D. R. Fontijn explique que l'opposition classique entre dépôts profanes et rituels n'est pas pertinente, parce que l'interprétation rituelle des dépôts de bronzes suggère que cette pratique était économiquement irrationnelle. En effet, celle-ci est contraire à notre rationalité économique

actuelle, celle d'optimiser les gains et de réduire les pertes³⁸ (Fontijn 2001-2002 p. 19). Il postule également que les dépôts de bronzes témoignent d'un phénomène historique unique, pour lequel des parallèles ethnographiques ou historiques patents n'existent pas³⁹ (Fontijn 2001-2002 p. 20). Selon lui, les dépôts traduisent des pratiques liées plus spécifiquement aux « sens » attribués aux objets, lesquels découlent directement de leurs « biographies ». Plus globalement, les dépôts de bronzes auraient permis la mise en place d'un système de résolution des tensions idéologiques et politiques, tout en participant à la structuration du paysage (Fontijn 2001-2002, 2009, Ballmer 2010). Ainsi, les dépôts d'armes marqueraient le changement de statut de leur propriétaire qui se défait de son identité de guerrier, laquelle ne pouvait pas être représentée dans la tombe (Fontijn 2001-2002 p. 231). D. R. Fontijn relève également à propos de l'hypothèse de la « consommation rituelle » du métal (Kristiansen 2003), l'une des plus largement admises, que celle-ci n'explique pas pourquoi une sélection systématique des familles d'objets est observée dans les dépôts. En effet, lors de la « consommation rituelle », c'est uniquement la valeur du bronze en tant que matière première qui importe (Fontijn 2001-2002 p. 6).

Une proposition de lecture des dépôts

Actuellement, les recherches consacrées aux dépôts touchent avant tout à l'analyse de leur composition (en catégories fonctionnelles, en familles d'objets...). En France, les études se multiplient et les propositions de lecture sont reprises par plusieurs chercheurs (Verger 1992, Milcent 1998, Nicolardot et Verger 1998, Verger 1998, Gabillot 2000, Gauthier 2003).

Dans le cadre de ce travail, nous retenons les hypothèses avancées par S. Verger (Verger 1992) et développées par E. Gauthier (Gauthier 2003), qui consistent à lire les dépôts de bronzes et, en particulier, les dépôts du HaB2/B3 au nord des Alpes, comme des ensembles complexes formés de deux parties principales : un ou plusieurs équipements personnels⁴⁰ et/ou un stock de métal (Fig. 14). Notre choix s'est porté sur cette méthode d'analyse des dépôts, parce qu'elle fournit une grille de lecture fonctionnelle qui peut s'appliquer à des dépôts *a priori* très différents : « Parce qu'ils sont constitués selon les mêmes principes, on peut comparer des ensembles de tailles très variables : ces différences ne sont le résultat que d'un enrichissement du dépôt à plusieurs niveaux. En effet, on observe un accroissement progressif de la complexité des trouvailles... » (Gauthier 2003 p. 30). Toutefois, ce choix peut être critiqué, notamment concernant la présence supposée d'équipements ou de panoplies⁴¹ personnelles dans les assemblages. Ainsi, selon P. Brun, les dépôts terrestres ne renferment pas d'équipements personnels, mais uniquement quelques pièces choisies pour symboliser le rôle dominant

38 « ...because it is contrary to our economic rationality of maximizing utility and minimizing wastage » (Fontijn 2001-2002 p. 19).

39 « ...bronze deposition was historically a unique phenomenon, for which true ethnographic or historical parallels do not exist » (Fontijn 2001-2002 p. 20).

40 Les équipements personnels peuvent comprendre des parures, des armes et/ou des outils et ils représentent le sexe de l'individu, son statut social, ses activités ou encore sa place dans la hiérarchie sociale, à l'image des mobiliers funéraires (Milcent 1998, Gauthier 2005).

41 Équipement personnel comprenant des armes.

et la richesse de l'élite sociale (Brun 2003 p. 66). Par conséquent, nous n'emploierons pas cette grille de lecture comme outil interprétatif, mais uniquement comme un instrument pour faciliter les comparaisons.

Équipement	Catégorie fonctionnelle	Famille d'objet
Homme	armes	épées
		bouterolles
		boucles de suspension
		poignards
		pointes de lance
	autres	
	outils	ciseaux
		couteaux
		faucilles
		gouges
		maroteaux
		moules
		rasoirs
		autres
	char	
	harnachement	phalères
mors		
Homme ou Femme	anneaux	
	vaisselle métallique	
Femme	parure	épingles
		parures annulaires
		pendentifs
		boutons
		autres
Stock de métal	métallurgie	lingots
		déchets
	haches ou herminettes	
divers (barres, tiges, tubes)		

Figure 14 : Proposition de lecture des dépôts de bronzes du HaB2/B3 mis au jour au nord des Alpes. Ces dépôts seraient des ensembles complexes formés de deux parties principales : un ou plusieurs équipements personnels, ou panoplies dans le cas de l'armement, et/ou un stock de métal (Verger 1992, Gauthier 2003). Cette grille de lecture est utile pour comparer des ensembles a priori très différents en composition et en taille.

Dans le cadre de l'hypothèse de lecture adoptée, l'équipement personnel est formé par un petit lot de pièces de fonctions diverses, tout comme dans les mobiliers funéraires. La panoplie masculine se caractérise avant tout par la présence de l'épée. L'équipement peut être complété par une ou plusieurs séries d'objets de même famille. Les séries, formées de plus de dix éléments, peuvent également être considérées comme des stocks de métal sous forme standardisée (faucilles, parures annulaires, pointes de lance...). L'équipement masculin (avec ou sans série associée) se compose alors principalement d'armes et d'outils, mais aussi d'éléments de harnachement ou de char, alors que l'équipement féminin comprend principalement des parures personnelles (parures annulaires...) et des éléments d'ornementation du vêtement (appliques, boutons...). Par exemple, le dépôt de La Motte, découvert dans le lit de l'Hérault à Agde, renferme un exemple emblématique d'équipement féminin. Celui-ci, constitué de parures en bronze appartenant à un vêtement, était contenu dans un coffre en bois. Nous retrouvons dans cet ensemble « beaucoup des traits caractéristiques de la parure féminine d'Europe occidentale tempérée à l'âge du Bronze final » (Moyat et collab. 2005 p. 390), même si le dépôt est actuellement daté du tout début de l'âge du Fer (Hallstatt C).

Les stocks de métal se composent généralement de séries de haches, ainsi que de témoins de métallurgie, tels que lingots de cuivre et déchets de bronze. Toutes les combinaisons sont possibles entre équipements personnels et stocks de métal. Les dépôts peuvent être plus ou moins complexes, allant de quelques éléments à caractère personnel à de grands ensembles comprenant un équipement personnel avec plusieurs séries d'objets et un stock de métal, en passant par des dépôts constitués uniquement de haches et de déchets de bronze (Gauthier 2003).

2.4.5 Les nouvelles voies interprétatives (bilan)

Au terme de la présentation rapide et de la discussion des diverses interprétations proposées pour les bronzes des palafittes suisses, l'immersion intentionnelle de la grande majorité des objets palafittiques constitue l'hypothèse la plus convaincante. En effet, les objets ont été laissés en place, même s'ils étaient récupérables. Le bon état général des collections palafittiques, la sélection des familles d'objets réparties en dépôts groupés et en trouvailles dispersées et le choix des familles manipulées soutiennent l'intentionnalité de l'immersion des objets métalliques dans le périmètre des habitats littoraux. Par ce travail, nous cherchons à vérifier cette interprétation, même si la présence de quelques déchets, de pertes et d'oublis liés à l'habitat doit également être envisagée.

Les dépôts groupés palafittiques, semblables en taille et en constitution aux dépôts terrestres et de milieu humide, orientent les interprétations vers les théories des dépôts, alors que les trouvailles dispersées palafittiques sont comparées, en particulier, aux trouvailles fluviales ou dépôts d'objets isolés dans les rivières. Ainsi, les bronzes des palafittes peuvent être intégrés, au moins en partie, au phénomène général des dépôts métalliques (Fig. 15). Cette prise de position est corroborée par la rareté des dépôts terrestres dans la zone d'étude. Le rôle spécifique attribué à l'eau dans les systèmes de croyances de l'âge du Bronze rapproche les bronzes des palafittes des offrandes votives, interprétation courante des trouvailles de milieu humide.

Dans l'état actuel de la recherche, les interprétations tendent à voir dans les dépôts des ensembles complexes qui matérialisent des pratiques ritualisées, où des intérêts à la fois socio-économiques, politiques et religieux sont en jeu, qu'il se soit agi d'une « consommation rituelle » du métal ou de pratiques liées plus spécifiquement aux « sens » attribués aux objets. Dans le cas particulier des trouvailles fluviales, les motifs d'immersion invoqués sont d'ordre cultuel.

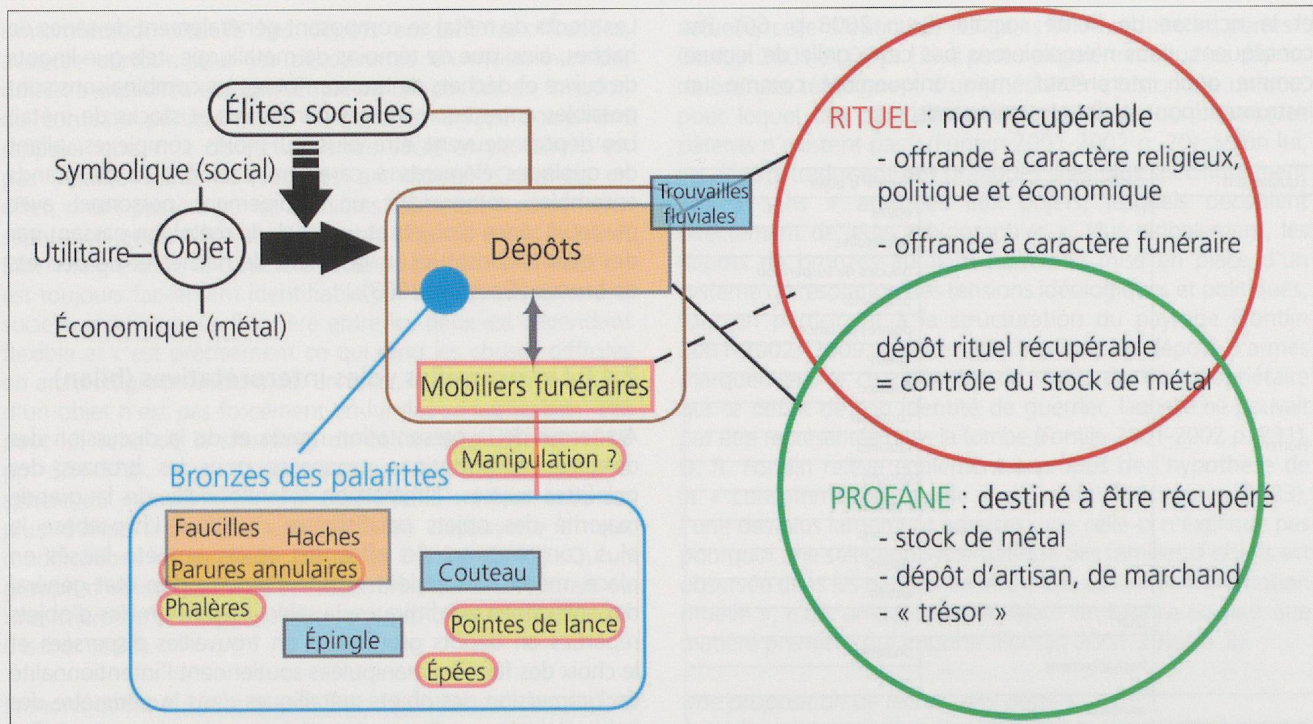


Figure 15 : Interprétations rituelles et profanes des dépôts et insertion des bronzes des palafittes dans le cadre du phénomène général des dépôts métalliques (Verger 1992, Müller 1993, Rychner 2001, Brun 2003, Gauthier 2003, Pennors 2004b). Les dépôts sont constitués par des objets en bronze, dont le choix a été défini par la société. Les fonctions potentielles des objets (utilitaire, économique et symbolique), le contexte du dépôt ainsi que l'assemblage des pièces doivent être analysés pour aborder la complexité des motifs d'enfouissement ou d'immersion. La recherche actuelle nous invite, d'une part, à adopter une vision plus polysémique des dépôts, dont la diversité témoigne de pratiques différentes et que nous devons interpréter au cas par cas et, d'autre part, à ne pas opposer les motifs d'enfouissement rituels et profanes, puisque les dépôts intègrent plusieurs aspects du fonctionnement des sociétés (économie, politique, idéologie). Les bronzes des palafittes se répartissent en dépôts groupés (faucilles + haches + parures annulaires), semblables aux dépôts terrestres, et en trouvailles dispersées (épingle, couteau), semblables aux trouvailles fluviales. Ils renferment des objets manipulés (épées, pointes de lance, parures annulaires, phalères), qui ont été détruits symboliquement peut-être dans le cadre de pratiques d'ordre funéraire. La relation entre dépôts et tombes reste encore à élucider, notamment si l'on interprète certains dépôts terrestres comme offrandes à caractère funéraire. L'interprétation funéraire est également proposée pour les trouvailles fluviales, fréquemment considérées comme offrandes votives.